



COMMISSION EUROPÉENNE

PARAGUAY

DOCUMENT DE STRATÉGIE PAYS

2007-2013

11.04.2007 (E/2007/614)

TABLE DES MATIERES

1.	OBJECTIFS ET CADRE DE LA COOPÉRATION EUROPÉENNE AVEC LE PARAGUAY	4
2.	PROGRAMME POLITIQUE DU GOUVERNEMENT PARAGUAYEN.....	5
3.	ANALYSE DE LA SITUATION AU PARAGUAY	7
3.1.	La transition politico- institutionnelle et la situation politique actuelle	7
3.2.	La démocratie et les droits de l'homme	8
3.3.	Situation économique	8
3.4.	Le défi de l'intégration régionale	10
3.5.	Situation sociale: équité, éducation, santé, genre.....	11
3.6.	La situation de l'environnement.....	13
3.7.	Autres questions transversales.....	13
4.	LA COOPÉRATION PASSÉE ET PRÉSENTE AVEC LA CE: PERTINENCE, COORDINATION ET COHÉRENCE.....	14
4.1.	La coopération bilatérale de la CE	14
4.2.	Autres types de coopération de la CE.....	15
4.3.	Éléments d'analyse et enseignements tirés des programmes antérieurs	15
4.4.	Coopération des États membres et des autres donateurs au Paraguay	16
4.5.	Analyse de la combinaison de politiques	16
5.	STRATÉGIE DE RÉPONSE DE LA CE	18
5.1.	Définition des secteurs de concentration de la coopération de la CE.....	18
5.2.	Axes transversaux.....	20
5.3.	Risques potentiels pour la mise en œuvre de la stratégie	20
6.	PROGRAMME INDICATIF NATIONAL CE/PARAGUAY 2007-2013)	21
6.1.	Instruments financiers et sources de financement	21
6.2.	Principes de révision, d'évaluation et de participation.....	21
6.3.	Secteurs de concentration	22
6.4.	Conditionnalités.....	24
6.5.	Tableaux de programmation indicative 2007-2010 & 2011-2013	25
7.	<i>Liste des annexes</i>	25

RÉSUMÉ

Le Paraguay est un pays bilingue (espagnol/guarani) de 6,2 millions d'habitants, situé entre le Brésil et l'Argentine, sur un territoire enclavé de 406.752 km². Après trente-quatre ans de dictature et plus d'une décennie de troubles politiques et économiques, le Paraguay est aujourd'hui un pays bien plus stable avec une démocratie en voie de consolidation.

Pour certains observateurs, les élections d'avril 2003 et l'investiture en août du gouvernement de l'actuel président de la république, Nicanor Duarte Frutos, du parti *Colorado* (au pouvoir depuis 1942), marquent le début de la stabilité politique et économique. Il faut souligner les réformes importantes (budgétaires, fiscales, douanières, etc.) réalisées ces derniers mois par le gouvernement. Tandis que celles du secteur financier, des entreprises publiques et de l'administration centrale se font attendre.

Le programme stratégique de l'administration Duarte Frutos repose sur quatre objectifs de base: (i) la restauration de la confiance dans les institutions; (ii) la croissance économique durable avec une responsabilité sociale, fiscale et écologique; (iii) la diminution de la pauvreté et de l'inégalité; (iv) la participation de la société civile. Dans les grandes lignes, ce programme gouvernemental correspond aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD) pour le Paraguay.

Tandis que la dette extérieure se maintient à un niveau très acceptable (40% du PIB), la base économique du pays reste la production agraire (27% du PIB et 84% des exportations). Il s'agit d'une structure très vulnérable aux facteurs climatiques et à la volatilité des prix. En 2004, les principaux produits d'exportation étaient le soja (35%) et la viande (10%). En raison de la crise régionale, de la très faible croissance économique (2,7% en 2005) et de l'augmentation de la population, le PIB par habitant a, sur le long terme, considérablement diminué, pour atteindre 1 155 dollars en 2005. Ajouté à l'inégalité, tout cela explique que la pauvreté touche actuellement 40% de la population.

Les relations du Paraguay avec les autres membres fondateurs du Marché commun du Sud (Mercosur), l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay, constituent un défi particulier pour ce pays dans la mesure où, à cause des asymétries importantes et des faiblesses structurelles de son économie¹, le Paraguay pâtit autant de ce système qu'il n'en bénéficie.

Les relations avec la CE ont officiellement vu le jour après la chute de la dictature du général Stroessner (1954-1989), avec la signature, en 1992, d'un accord-cadre de coopération qui stipule que le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme constitue un élément essentiel et qui prévoit des mécanismes de soutien de la CE au renforcement des institutions démocratiques du pays.

La stratégie de la CE pour la période 2007-2013 se définit compte tenu du fait que les plans de développement et les engagements du gouvernement paraguayen correspondent, dans leur énoncé, aux priorités de l'UE en matière de développement. L'objectif est de cibler les secteurs où l'intervention apportera la plus haute valeur ajoutée.

Les ressources allouées, sur base de l'instrument CE de financement de la coopération au développement, au Programme Indicatif National (PIN) du Paraguay 2007-2013 s'élèvent à 117 millions d'euros. La répartition sectorielle des fonds du PIN s'effectuera comme suit: 95 millions au secteur de l'éducation et 22 millions au soutien à l'intégration économique du Paraguay aux niveaux national, subrégional et international (OMC, UE, etc.). Ces fonds peuvent être complétés par des contributions CE sous-régionales au niveau Mercosur, régionales pour l'Amérique latine et des programmes thématiques

¹ À l'indice de développement humain (IDH) 2006 du PNUD, le Paraguay occupe la 91^e place, l'Argentine la 36^e, l'Uruguay la 43^e et le Brésil la 69^e.

Par ailleurs, des axes transversaux, qui devront systématiquement être pris en considération pour toute intervention européenne, sont établis aux niveaux interne (environnement et renforcement institutionnel) et externe (Mercosur et accord d'association avec l'UE).

1. OBJECTIFS ET CADRE DE LA COOPÉRATION EUROPÉENNE AVEC LE PARAGUAY

La politique européenne de **coopération au développement** repose sur le traité instituant la Communauté européenne (CE), dont l'article 177 lui fixe comme objectifs: (i) le développement économique et social durable des pays en développement, (ii) l'insertion harmonieuse de ces pays dans l'économie mondiale et (iii) la lutte contre la pauvreté. Ces actions sont complémentaires de celles qui sont menées par les États membres (EM) et cohérentes avec la politique de développement de la CE. La politique de la CE dans ce domaine contribue à l'objectif général du développement et de la consolidation de la démocratie et de l'État de droit, ainsi qu'à l'objectif du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le principal **instrument juridique et financier** qui régit la coopération de la CE à l'égard du Paraguay sur la période 2007-2013 est le Règlement (CE) n° 1905/2006 du Parlement européen et du Conseil portant établissement d'un instrument de financement de la coopération au développement, sur base de l'article 179 du traité instituant la CE.

C'est sur ces bases juridiques que repose la nouvelle déclaration conjointe du Conseil de l'Union européenne (UE), du Parlement européen, de la Commission européenne et des États membres, adoptée en décembre 2005 sous le titre-*La politique de développement de l'Union européenne «Le consensus européen»* et axée sur les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et la lutte contre la pauvreté dans le cadre du développement durable. Cette politique s'adresse à tous les pays en développement et souligne l'importance d'une relation de partenariat avec ces pays ainsi que la promotion de la bonne gouvernance, des droits de l'homme et de la démocratie en vue d'une mondialisation équitable. Elle prévoit une approche différenciée selon les contextes et les besoins et propose un cadre thématique commun qui inclut la cohésion sociale, l'emploi et les conditions de travail, le commerce et l'intégration régionale parmi les priorités de la coopération européenne.

Les sommets Union européenne/Amérique latine – Caraïbes (ALC): Les engagements birégionaux sont conclus à l'occasion des sommets des chefs d'État ou de gouvernement de l'UE et des pays d'ALC, dont le dernier s'est tenu en mai 2006 à Vienne (Autriche). À cette occasion, les 60 pays participants ont réaffirmé les valeurs partagées et leurs intérêts communs ainsi que leur volonté d'agir dans le cadre multilatéral. Ils ont aussi confirmé leur engagement à renforcer la cohésion sociale et à promouvoir l'intégration régionale.

Dans la perspective du sommet UE/ALC de Vienne, la Commission a présenté, le 9 décembre 2005, une nouvelle stratégie pour renforcer la coopération et le partenariat entre l'UE et l'AL. Dans cette communication, elle analyse les défis actuels et formule des recommandations concrètes pour donner un nouvel élan au partenariat existant. Il s'agit de « *créer des dialogues et des opportunités nouvelles* » qui contribuent à la paix, à la stabilité et au développement, tout en renforçant la cohésion sociale, la démocratie et l'intégration régionale. Pour ce faire, la Commission propose de renforcer et de cibler le dialogue politique sur un nombre limité de questions d'intérêt commun susceptibles d'accroître l'influence des deux régions dans le monde.

Le Mercosur: En 1995, le Mercosur a signé avec l'UE l'accord-cadre de coopération interrégionale, dont l'objectif est de renforcer les relations entre les deux parties et de préparer les conditions nécessaires à la création d'une association interrégionale. L'accord s'articule autour de trois piliers: le dialogue politique, la coopération et le commerce. En 2002 a été approuvé le document de stratégie régionale (DSR) pour le Mercosur (2002-2006) qui est valable jusqu'en 2006 et qui reprend les priorités convenues en 2001. En outre, depuis 2000, le Mercosur et l'UE négocient un accord d'association (AA) qui ouvrira la voie à une association dépassant la simple création d'une zone de libre-échange entre les deux régions.

Le Paraguay: L'accord-cadre de coopération entre la CE et ce pays a été signé en 1992. Son article premier stipule que le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme constitue un élément essentiel de l'accord. Le soutien au processus démocratique au Paraguay est également mis en évidence à l'article 2, qui prévoit des mécanismes afin que la CE puisse contribuer au renforcement des institutions du pays. Le protocole d'accord (MoU) entre la CE et le Paraguay, convenu en 2001, porte sur les orientations pluriannuelles 2001-2006 en vue de la mise en œuvre de la coopération communautaire. Le document de stratégie 2002-2006 du Paraguay, quant à lui, a été approuvé en 2002 par la CE. Il inclut un programme indicatif national (PIN) pluriannuel qui reprend les secteurs prioritaires et les montants fixés dans le MoU de 2001.

2. PROGRAMME POLITIQUE DU GOUVERNEMENT PARAGUAYEN

Le gouvernement du président Nicanor Duarte Frutos, qui dirige le pays depuis août 2003, a défini quatre objectifs de développement stratégiques: la restauration de la confiance dans les institutions, une croissance économique durable avec une responsabilité sociale, fiscale et environnementale, la réduction de la pauvreté et de l'inégalité, et la participation de la société civile. Par la suite, le président a annoncé une série de mesures prioritaires articulées autour de cinq axes d'intervention pour la période 2003-2008 :

- (i) la modernisation de l'État et des institutions (présentation des comptes, lutte contre la corruption, modernisation des forces de sécurité, entre autres);
- (ii) l'équilibre macroéconomique;
- (iii) le développement humain et la réduction de la pauvreté;
- (iv) le développement de la production, de la compétitivité et des investissements;
- (v) la préservation du capital environnemental.

Dans les deux années qui ont suivi son arrivée au pouvoir, le gouvernement a présenté plusieurs dispositions, la stratégie nationale de réduction de la pauvreté et de l'inégalité (ENREPD) et le plan de croissance économique équitable «Paraguay 2011», et a instauré la direction du plan de la stratégie de lutte contre la pauvreté, l'exclusion et l'inégalité (DIPLANP), instance chargée de la coordination, du contrôle et du suivi en la matière.

Le plan stratégique de lutte contre la pauvreté a été présenté en septembre 2004. Son objectif initial est de coordonner les programmes et les projets en cours et de préparer les prochains en visant un maximum d'efficacité en matière de réduction de la pauvreté.

En gardant à l'esprit le concept de pauvreté, le plan établit des axes d'intervention stratégiques et transversaux. Les axes stratégiques sont :

- la création de débouchés (accès à l'emploi et augmentation du revenu, accès aux nécessités de base, logement digne, investissement dans des infrastructures sociales);
- la participation et l'accès au pouvoir (développement local participatif, renforcement du rôle des populations indigènes);

- la réduction de la vulnérabilité (réseau de protection et de promotion sociale).

Les axes transversaux incluent l'égalité des chances, le développement environnemental durable, la participation citoyenne et l'application d'un nouveau modèle de gestion des institutions (dynamique, transparent, flexible et efficace).

Les priorités du plan stratégique de lutte contre la pauvreté reposent sur les OMD et ont été quantifiées jusqu'en 2008 (année d'expiration de l'actuel mandat présidentiel) et 2015, conformément à ce qui a été convenu lors du sommet du millénaire. Les résultats escomptés pour 2008 sont les suivants : réduction de la pauvreté extrême à 13%; analphabétisme: 0%; taux brut d'inscription dans l'enseignement maternel et primaire: 99%; taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire: 65%; couverture des services de santé: 87%; couverture de l'approvisionnement en eau potable: 70,5%; assainissement rural: 56%; assainissement urbain: 40%; réduction de la mortalité infantile de plus de 10%.

Alors que la stratégie vise une meilleure efficience publique moyennant la coordination des efforts, le plan « Paraguay 2011 » présenté en novembre 2004, est plus concret du point de vue économique et comprend quatre champs d'intervention: (i) le milieu des affaires et la compétitivité; (ii) la diversification économique, la valeur ajoutée et les exportations; (iii) la terre et la production agricole; et (iv) la réduction de la pauvreté et l'égalité sociale. Le contenu de ce programme est cohérent avec les OMD fixés pour le Paraguay. Certains éléments fragilisent toutefois sa bonne exécution. En particulier, la faiblesse générale des valeurs de départ des indicateurs (voir tableau en annexe 2) et les difficultés qu'affronte le gouvernement pour parvenir à consolider des politiques consistantes, soutenues par une large majorité et dotées de ressources durables. En outre, la fragilité des institutions compromet régulièrement les objectifs de développement du pays. Ainsi, l'économie du Paraguay reste vulnérable. Des dérapages au niveau de la conduite macroéconomique pourraient à nouveau entraîner un accroissement significatif des créances douteuses, du déficit public et de l'inflation et une dépréciation monétaire. D'où la nécessité d'avancer sur la voie des réformes afin de consolider la stabilité macroéconomique et de parvenir à une croissance économique soutenue.

En matière de relations extérieures, le Paraguay fonde sa stratégie sur deux piliers, le subrégional et le global, c'est-à-dire l'approfondissement du Mercosur et l'ouverture des marchés agricoles tous azimuts (OMC, USA, UE, Russie, etc.). L'approfondissement du Mercosur passe par une meilleure transposition des accords, mais aussi par une solidarité accrue des autres pays membres (les Fonds structurels récemment approuvés comblent cette expectative en partie). L'adhésion du Venezuela au Mercosur, qui aurait pu être reçue avec des réserves, a été ouvertement acceptée; tout en escomptant vraisemblablement un accroissement des échanges entre les deux pays et une coopération accrue en matière énergétique.

En tant que membre du G-20, le Paraguay attache une grande importance aux négociations en cours à l'OMC portant sur les questions agricoles, s'agissant en particulier de la question de l'accès au marché et des subventions aux exportations. Il espère ainsi obtenir des débouchés supplémentaires pour ses exportations agricoles. Il est également actif sur la question du traitement spécial et différencié pour les pays en développement sans accès maritime. Enfin, la question de la facilitation au commerce et de l'amélioration des procédures douanières constitue un élément important pour le Paraguay dans les négociations à l'OMC ; son objectif étant d'augmenter la compétitivité de sa production. Quant aux négociations en cours en vue d'un accord d'association avec l'UE, Asunción y est très favorable pour autant que cela puisse favoriser ses exportations agricoles.

Finalement, d'un point de vue strictement politique, il n'est pas inutile de signaler qu'à l'heure actuelle, le gouvernement d'Asunción est le seul du Mercosur qui ne s'affiche pas à gauche de l'échiquier politique et qui entretient des relations diplomatiques avec Taïwan. Par ailleurs, la diplomatie paraguayenne tisse des liens plus étroits avec les USA tout en évitant de fissurer les positions du Mercosur.

3. ANALYSE DE LA SITUATION AU PARAGUAY

3.1. La transition politico- institutionnelle et la situation politique actuelle

Une particularité politique paraguayenne est l'hégémonie traditionnelle du *Partido Colorado* qui s'est maintenu au pouvoir durant les décennies du régime du général Stroessner (1954-1989) et qui détient toujours la présidence dans le régime actuel d'élections libres. Ceci dit, il convient de souligner que la Constitution de 1992 établit des changements fondamentaux et démocratiques au cadre politique. Par ailleurs, au vu de l'histoire récente du Paraguay, il faut observer qu'aujourd'hui, le pays jouit d'une stabilité inconnue depuis la fin de la dictature.

Pour apprécier cette sérénité, il suffit de rappeler quelques épisodes préalables à l'arrivée au pouvoir, en 2003, du président Duarte Frutos. Ainsi, Alfredo Stroessner fut démis le 3 février 1989 par un coup d'État militaire et, par la suite, l'auteur du *putsch*, le général Rodríguez, gagna facilement (comme candidat du parti *Colorado*) les élections de mai. Le président Rodríguez effectua des réformes² politiques, juridiques et économiques et entama un rapprochement avec la communauté internationale.

En mai 1993, le candidat *colorado*, Juan Carlos Wasmosy, fut le premier civil élu président du Paraguay par des élections libres. En avril 1996, le peuple paraguayen, soutenu par la communauté internationale, parvint à faire échouer une tentative de *putsch* contre le président Wasmosy fomentée par le chef de l'armée, le général Oviedo.

Oviedo, devenu par la suite candidat du parti *Colorado* aux présidentielles de 1998, ne put se présenter et resta confiné du fait que la Cour suprême ratifia sa condamnation pour la tentative de coup d'État de 1996. Aussi, son second, Raúl Cubas Grau, devint candidat *colorado* et fut élu en mai. Sa brève présidence fut dominée par des conflits relatifs à la situation d'Oviedo et marquée par de graves événements. Cela le conduisit à démissionner le 28 mars 1999. Aussitôt, le président du Sénat, Luis González Macchi, assuma la présidence ;, Cubas quitta le pays et Oviedo s'enfuit. À l'expiration du mandat de M. González Macchi, lors des dernières élections générales et présidentielles tenues en avril 2003, M. Nicanor Duarte Frutos fut élu président, quoique sans majorité absolue au Congrès, avec un programme électoral préconisant la modernisation de l'État, le social et la croissance économique.

Eu égard à ce qui précède, le Paraguay est aujourd'hui une démocratie constitutionnelle en voie de consolidation. Et bien qu'un certain désenchantement relatif aux réalisations socio-économiques du régime actuel soit perceptible, il est nécessaire de relativiser et de tenir compte du contexte. Ce désenchantement se traduit par un discrédit croissant des institutions et des personnes qui exercent des responsabilités de pouvoir. Comme l'établit le «*Latinobarómetro*», ce scepticisme est persistant, tant au Paraguay que dans d'autres pays latino-américains à faible tradition démocratique.

² Actuellement, le président de la République est élu au suffrage universel pour une période de cinq ans et désigne l'exécutif. Le Congrès bicaméral est composé des 80 membres de la Chambre des députés et des 45 membres du Sénat, élus à la proportionnelle en même temps que le président. La Cour suprême est l'organe juridique prépondérant. Les dix-sept départements du pays sont administrés par un délégué de gouvernement élu au suffrage universel direct.

La perception du degré de corruption dans le pays y contribue également. Ainsi, depuis plusieurs années, l'indice de perception de la corruption de «*Transparency International*» situe le Paraguay comme l'un des pays les plus corrompus d'Amérique latine, bien que sa position relative se soit légèrement améliorée entre 2004 (140^{ème}) et 2006 (111^{ème}). Face à un tel défi, le président a réitéré à maintes reprises sa détermination à combattre la corruption, bien que son succès ait été limité par divers facteurs politiques.

Dans ce contexte, l'actuel gouvernement Duarte Frutos, tout en appliquant une gestion rigoureuse des finances publiques, a entamé des réformes structurelles (comprises dans l'accord en vigueur avec le FMI jusqu'en novembre 2005 : système de banque publique, projets de réforme de la fonction publique), non sans résistance ou même opposition du Congrès (où il n'a pas la majorité).

Les différends entre le législatif et l'exécutif sont à la source de résolutions parfois peu applicables ou, du fait de la négociation de contreparties, sans fondements suffisamment clairs. Dès lors, l'ordre du jour politique de l'actuel gouvernement passerait par une réforme constitutionnelle atténuant certaines prérogatives du Congrès en vue d'un régime plus nettement présidentiel. Le président Duarte Frutos a déjà annoncé qu'il envisage une telle réforme qui de plus, pourrait rendre possible la réélection du président

Pour toutes les raisons exposées, les principaux défis actuels du Paraguay consistent à concilier croissance économique et rigidité budgétaire tout en consolidant l'État de droit et en renforçant les institutions publiques.

3.2. La démocratie et les droits de l'homme

Un des objectifs de l'UE est de promouvoir les valeurs sur lesquelles elle s'appuie, notamment la démocratie et le respect des droits de l'homme.

En matière de droits de l'homme, des progrès importants ont été enregistrés au Paraguay, comme la création par une loi de la « commission vérité et justice » et la ratification et l'entrée en vigueur du statut de Rome de la Cour pénale internationale, avec l'engagement de la part du Paraguay d'en respecter les dispositions. Cependant, malgré l'absence de violations répétées des droits de l'homme, les citoyens éprouvent un sentiment d'insécurité en raison d'une série de retours en arrière dus à une certaine dégradation institutionnelle (cas de violence policière, de corruption judiciaire, etc.).

Si le chapitre des droits de l'homme ne peut inclure toutes les thématiques sociales, on ne peut pas non plus ignorer la situation des personnes les **plus vulnérables au Paraguay: les indigènes et les enfants**. La constitution de 1992 reconnaît les droits des indigènes, mais le taux d'analphabétisme atteint chez eux 51% et seuls 2,5% de cette population a accès à l'eau potable et 9,7% à l'électricité. La pauvreté des populations indigènes se reflète également dans l'absence de terre propre. Quarante-cinq pour cent des communautés indigènes ne possèdent toujours pas de titre définitif de propriété.

D'un autre côté, environ 322.000 enfants et adolescents, filles et garçons de 5 à 17 ans, exercent des activités économiques rémunérées ou non et, sur ceux-ci, seuls 69% fréquentent régulièrement un établissement d'enseignement officiel. Le phénomène des « enfants des rues » est un problème qui continue de frapper les principales villes du pays.

3.3. Situation économique

La structure du PIB paraguayen est celle d'un pays faiblement industrialisé (14% du PIB pour le secteur secondaire) à forte composante du secteur primaire (27% du PIB provient de l'agriculture et l'essentiel des exportations), mais qui connaît déjà une importance croissante des activités liées aux services (59%).

Sur la période 1999-2002, l'économie paraguayenne a accusé les conséquences des crises de ses partenaires régionaux (dévaluation au Brésil en 1999, grave crise financière en Argentine en 2001) et de la chute des cours internationaux de ses produits d'exportation. Cette conjoncture a débouché sur une stagnation de l'activité économique, des problèmes au niveau du secteur bancaire et financier et un déséquilibre des comptes publics, même si la situation n'a pas été aussi dramatique qu'en Argentine et en Uruguay. Cela dit, au cours des deux dernières années (2003-2004), le Paraguay est parvenu à une certaine stabilité macroéconomique et a repris le chemin de la croissance à taux modérés.

Depuis le début de son mandat, le gouvernement de Nicanor Duarte a donné la priorité à la stabilisation macroéconomique, avec de bons résultats. La situation budgétaire connaît un redressement depuis 2001 et a atteint son meilleur résultat en 2004 (excédent primaire de 0,5% du PIB, sans retards dans les paiements). Cet excédent budgétaire est essentiellement dû à une augmentation importante des recettes de l'administration centrale et à une croissance proportionnellement inférieure des dépenses. Le budget présente toutefois certaines failles, dans la mesure où les dépenses courantes représentent 80% des recettes fiscales. La dette publique extérieure se maintient à un niveau acceptable à l'échelle internationale (40% du PIB).

Au cours des cinq dernières années, l'inflation est restée stable et sous contrôle, avec des niveaux ne dépassant pas 10% par an (à l'exception de l'année 2002, où elle a atteint 14,6%), et la tendance est au maintien sous la barre des deux chiffres. En 2004, la monnaie nationale, le guarani, a connu une dépréciation de 3,6% par rapport au dollar (en termes nominaux), de 8,5% par rapport au peso argentin et de 21,9% par rapport au real brésilien (tous deux en termes réels). L'inflation attendue sur 2005 serait inférieure à 10%.

Les indicateurs financiers se sont également améliorés après la crise financière de 2002 (augmentation annuelle des dépôts du secteur privé de 12,4% et augmentation du crédit privé de 16%). De même, le taux de créances douteuses du système bancaire a été ramené à 10%.

Ces bons résultats macroéconomiques, soutenus par le FMI, ne se reflètent pas pleinement dans le niveau de vie des Paraguayens. L'évolution de l'activité ces dernières années (PIB réel : -3,3% en 2000, 2,1% en 2001, 0% en 2002, 2,6% en 2003, 2,9% en 2004 et 2,7% attendus pour 2005) n'a pas suffi à compenser l'importante croissance démographique (actuellement de 2,2% par an, mais de 2,9% entre 1975 et 2002) ni à inverser la tendance à la baisse du PIB par habitant, estimé à 1.155 dollars à la mi-2005 ; en fait, en dehors d'une légère hausse en 2004, celui-ci diminue depuis 1996, avec pour résultat une augmentation de la pauvreté, en particulier dans les zones rurales. D'après la Banque interaméricaine de développement (BID), la pauvreté est passée de 30% de la population totale en 1995 à 41% en 2003 (40% en ville et 43% à la campagne). Plus inquiétant encore, 20% de la population vit dans des conditions d'extrême pauvreté (13% en ville et 29% à la campagne).

Comme signalé, malgré le poids des services, l'économie du Paraguay reste tributaire de la production et des exportations agricoles (les denrées primaires représentent 27% du PIB et 84% des exportations), de sorte que cette structure est très vulnérable aux facteurs climatiques et à la volatilité des prix internationaux. En 2004, le secteur agricole a été le principal moteur de la croissance (4,8%), même si, à la différence des années précédentes, les autres secteurs de l'économie ont également affiché une légère amélioration. Grâce, notamment, à la hausse des cours internationaux des denrées produites par le Paraguay, la valeur des exportations a augmenté de 30% en 2004. Les principaux produits exportés étaient le soja (35% des exportations totales), la viande

(10%), les huiles végétales (8%) et le coton (7%). Les exportations de soja ont connu une hausse spectaculaire en 2003 (+62%) et 2004 (+89%).

Toutefois, l'extension de la limite de production du soja a entraîné de graves conflits sociaux et environnementaux dans un pays où le respect des réglementations est faible et où les politiques de développement spécifiques sont peu présentes. De son côté, le secteur de l'élevage a bien repris après avoir récupéré le statut sanitaire de zone indemne de fièvre aphteuse sur couverture vaccinale. Les secteurs industriel et des services ont quant à eux enregistré une croissance nulle au cours des cinq dernières années.

Bien qu'il existe des signes de reprise et que certains indicateurs fassent état d'une croissance économique de 2,7% en 2005, cette dernière reste modérée par rapport à celles observées au niveaux régional ou mondial. Ce résultat peut être attribué, en tout cas en partie, à certaines caractéristiques de l'économie paraguayenne telles que le taux élevé d'inexécution des contrats, une corruption présente à différents échelons de l'activité économique, les niveaux très limités des investissements publics, privés ou étrangers, une absence fréquente de formalisation entrepreunariale (le secteur informel est estimé à 60%), une évasion fiscale très étendue (60% du montant imposable, d'après le FMI) et une contrebande importante (on estime qu'un quart des importations n'est pas enregistré). Tout cela nuit profondément à l'économie paraguayenne. D'après l'indice de compétitivité de 2004, le Paraguay occupe la 100^e position (la dernière d'Amérique du Sud) sur les 104 pays pris en considération et sa situation s'est détériorée par rapport à l'année précédente. En outre, l'incertitude juridique pourrait être l'une des raisons du peu d'investissements étrangers directs officiels (montants quasiment insignifiants au cours des dernières années, d'après les statistiques disponibles).

Cela étant dit, il faut souligner les importantes réformes structurelles réalisées depuis 2003 (loi sur la réorganisation administrative et l'ajustement budgétaire, loi budgétaire sur les dépenses responsables, réformes du code fiscal et des retraites du secteur public, nouveau système d'impôt sur les personnes physiques, code douanier moderne). Ces réformes ont permis de réaliser des progrès significatifs dans le cadre budgétaire et devraient, à moyen terme, contribuer à améliorer la situation économique. Cependant, des réformes relatives au secteur financier, aux entreprises publiques et à l'administration centrale sont toujours en préparation. Il faut espérer qu'elles seront appliquées au cours des prochains mois.

3.4. Le défi de l'intégration régionale

Le Mercosur constitue un défi particulièrement important pour le pays. Le Paraguay est l'économie la plus petite et la moins développée de la sous-région, avec des caractéristiques en termes de produit, de pauvreté, d'éducation et de structure socio-économique parfois plus proches de celles des autres pays andins (comme la Bolivie) que de ses partenaires. C'est en outre le seul pays enclavé, sans accès direct à la mer.

Malgré l'harmonisation tarifaire dans le cadre du Mercosur, certaines activités triangulaires ou de réexportation de marchandises aux pays voisins persistent au Paraguay. C'est en partie pour cela et à cause de sa taille que l'économie paraguayenne est la plus ouverte du Mercosur (en 2004, les importations représentaient 43% du PIB et les exportations 31%) et la plus dépendante de l'exportation de matières premières (84% en 2002) et des marchés de ses partenaires (plus de 50% en 2004).

Le Paraguay considère que, malgré les exceptions au tarif douanier extérieur commun dont il bénéficie, ses partenaires ne tiennent pas dûment compte de l'infériorité de ses conditions (asymétries du développement, enclavement et carences structurelles), quoique la création du Fonds structurel du Mercosur pourrait éventuellement pallier certaines de ces carences. Le pays doit renforcer la capacité de ses agents pour mener à

bien le programme complexe de négociations internes et externes du Mercosur. Ces éléments menacent, à moyen terme, d'entraver le progrès du Paraguay et l'intégration.

En dépit de la volonté politique des différents gouvernements paraguayens de continuer à parier sur le Mercosur, le bloc est souvent perçu dans le pays – en particulier par les entreprises – plus comme une menace que comme un atout. Ses faiblesses pèsent plus dans la balance que ses points forts, puisque ceux-ci ne sont pas toujours valorisés. Parmi les points forts du Paraguay, on peut citer une production agricole de grande qualité à des prix compétitifs, la disponibilité d'une main-d'œuvre abondante, la faible pression fiscale, le faible coût de l'énergie et sa situation géographique centrale entre l'Argentine et le Brésil.

3.5. Situation sociale: équité, éducation, santé, genre.

Le Paraguay est un pays jeune dont un quart de la population a moins de 10 ans (26%) et avec une moyenne d'âge parmi les plus basses d'Amérique latine (23 ans). Malgré un taux de croissance démographique élevé (2,2% par an), c'est un pays peu peuplé, avec une densité de 15,2 habitants par km², qui est également une des plus faibles de la région. La structure de la population met en évidence un pays encore relativement rural (43% de la population vit à la campagne), dont la majorité des habitants sont pauvres (66% des plus pauvres vivent dans des zones rurales).

En ce qui concerne l'inégalité de la répartition du revenu, le coefficient de Gini est passé de 0,447 en 1990 à 0,576 en 2001, ce qui indique une évolution défavorable et place le Paraguay parmi les pays d'Amérique latine les plus inégaux. Les 40% d'habitants les plus pauvres reçoivent environ 10% du total des revenus du pays, tandis que les 10% les plus riches en obtiennent 42,3%. Le revenu par habitant dans les zones rurales est en général deux fois moindre que celui des zones urbaines, une situation semblable à celle observée dans les pays latino-américains présentant une répartition similaire du revenu.

Un autre facteur important d'**inégalité** dans ce pays, qui possède une structure de production essentiellement rurale, est la répartition de la propriété foncière. Une étude de la FAO de 1996 révèle une forte concentration (79%) dans les mains de quelques producteurs (1,5%). Le monde rural a connu de graves conflits récurrents pour l'accès à l'utilisation ou à la propriété de la terre, souvent en raison de l'absence de titres de propriété. D'après des données de recensement, le nombre de familles ne possédant pas de terre s'élève à 200.000, auxquelles il faut ajouter les 120.000 familles qui occupent de petites propriétés rurales sans titre de propriété. Ces dernières incluent la majorité des **communautés indigènes**. La population indigène compte quelque 90.000 membres et vit, pour l'essentiel, dans une situation de marginalisation et d'oubli, même si la Constitution de 1992 a largement reconnu ses droits.

Il faut souligner que, ces dernières années, l'État a fait de gros efforts pour améliorer la situation sociale du pays. Les dépenses sociales du gouvernement ont augmenté de 300% entre 1990 et 2000, tandis que les dépenses publiques totales connaissaient une hausse de 150% en termes réels. Cette augmentation des dépenses publiques ne s'est cependant pas traduite par une amélioration immédiate de l'ensemble des indicateurs sociaux du pays.

Les dépenses consacrées à l'enseignement ont constitué l'essentiel des dépenses sociales au cours de cette période, passant de 39,4% du total de ces dépenses en 1990 à 48,5% en 2000, avec une moyenne de 44% pour la décennie. Les dépenses de sécurité sociale arrivent en deuxième position en termes d'importance (avec une moyenne de 32,9% des dépenses sociales), tandis que celles consacrées à la santé occupent la troisième place (15%).

Comparativement aux autres pays du Mercosur, les indicateurs paraguayens en matière de santé sont spécialement défavorables. Bien que les points de départ ne soient pas comparables, le pays n'a pas pu déterminer et appliquer des politiques sanitaires suffisamment consistantes pour faire face aux défis du secteur avec des chances de succès à court et moyen terme. S'agissant du VIH SIDA, bien que sa prévalence soit pour l'heure limitée³, il conviendrait de renforcer l'allocation de ressources (voir annexe 2). L'attention portée à la santé au Paraguay est aujourd'hui la responsabilité de trois acteurs: (i) le public; (ii) le privé; et (iii) les institutions mixtes. De source officielle, 58% seulement de la population est couverte par le secteur public contre 15% par des services privés; une part significative n'est donc pas couverte.

Par contre, l'accès à l'éducation, même s'il n'a pas encore atteint des indicateurs optimaux, en particulier pour la tranche des 15-24 ans, s'est sensiblement amélioré au cours de la dernière décennie, comme en témoigne l'augmentation des inscriptions à tous les niveaux. Le faible niveau de l'éducation pénalise davantage la population plus pauvre en l'éloignant d'emplois bien rémunérés et en ne lui permettant pas de s'intégrer aux secteurs les plus modernes de l'économie. Malgré une diminution de 8,9 à 8,4% du taux d'analphabétisme de la population de 15 ans et l'augmentation de 6,2 à 6,7 ans de la moyenne des années d'étude parmi la population de 25 ans ou plus entre 1997 et 2001, le niveau d'éducation des 40% de la population la plus pauvre du pays reste très inférieur à la moyenne nationale. Dans la couche la plus pauvre, seuls les trois quarts de la population ont terminé leurs études primaires. Pour les familles pauvres et rurales, le problème de l'abandon se manifeste dès la 5^e ou la 6^e année, en raison principalement de facteurs économiques et sociaux.

Malgré les efforts de l'État, il lui est très difficile de faire face à la croissance démographique tout en garantissant aux plus défavorisés une offre durable. Les gros problèmes qui ont motivé l'élaboration du plan éducatif (« plan 2010 ») en 1996 restent posés, à savoir le développement d'un enseignement de base de qualité, l'élaboration de politiques qualitatives (plans et programmes d'étude), le renforcement de la formation des enseignants, l'amélioration de l'efficacité du système, l'élargissement des moyens éducatifs et la création de politiques compensatoires.

En matière d'**égalité des sexes**, le pays a entamé des réformes légales visant à protéger les droits de la femme et à supprimer toute forme de discrimination. Ainsi, depuis 1992, il a modifié sa législation afin d'éliminer les dispositions discriminatoires. En 1995, le Paraguay a ratifié l'accord interaméricain de prévention de la violence contre les femmes. Comme dans d'autres pays d'Amérique latine, les violations les plus répandues des droits de la femme sont les abus sexuels et domestiques, l'exploitation sexuelle et le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

Bien que les femmes aient gagné du terrain en ce qui concerne leur accès au marché du travail, d'importantes différences persistent dans les conditions de cet accès. À niveau de formation identique, les hommes continuent de toucher des revenus supérieurs à ceux des femmes. Le taux de chômage féminin est quasiment deux fois plus élevé que celui des hommes. Ce chiffre est particulièrement important dans la mesure où le nombre de femmes chefs de ménage a augmenté au cours de la dernière décennie, pour atteindre 25,3%, et où c'est précisément dans ces ménages que la vulnérabilité est la plus grande.

Par ailleurs, le taux d'analphabétisme chez les femmes atteint 9,8% et est donc supérieur à celui des hommes (6,9%), les différences étant plus importantes dans le monde rural. La

³ Début 2006, selon ONUSIDA, un total de 13.000 personnes vivaient avec le VIH SIDA au Paraguay.

participation des femmes à la vie sociale et politique progresse mais la différence avec les hommes reste considérable.

Face aux disparités mises en évidence, on veillera, dans le premier secteur de concentration de la coopération de la CE 2007-2013, à s'assurer que les filles aient davantage accès au système éducatif national (indicateur obligé de résultats).

3.6. La situation de l'environnement

Les problèmes environnementaux auxquels fait face le Paraguay sont principalement la déforestation et la diminution de la biodiversité, avec une réduction alarmante de la faune sylvestre. La contamination des eaux et des sols due à la mise en décharge des déchets non traités et au contrôle peu fréquent des écoulements agricoles, la construction de barrages, la sédimentation et autres altérations des fleuves (voir l'annexe 4) méritent également d'être prises en considération.

Le modèle de développement du Paraguay, qui repose sur les exportations agricoles, a débouché sur un déboisement aveugle afin d'utiliser les terres à des fins agricoles. En 1997, le pourcentage de zones boisées (arbres hauts) a chuté à 7%.

L'utilisation intensive des sols pour la production de soja nécessite de grandes quantités de produits agrochimiques. Les lacunes du contrôle de l'utilisation et de l'application de ces substances peuvent entraîner la contamination des eaux et, ce faisant, mettre en péril la santé de la population. En outre, le Paraguay a approuvé en 2004 l'utilisation de technologies transgéniques. Des estimations non officielles indiquent qu'au moins 70% de la superficie des cultures de soja (1.900.000 ha) ont été ensemencés avec des variétés transgéniques. Cette situation pose un nouveau défi au gouvernement en termes de réglementation, de surveillance et de contrôle.

En ce qui concerne la biosécurité, le Paraguay a signé, à l'instar de l'UE, le protocole de Carthagène dont l'élaboration répond à la nécessité de disposer d'un cadre international qui protège la manipulation, le transfert et l'utilisation d'organismes vivants modifiés

Il faut aussi signaler que le Paraguay est l'un des pays signataires du protocole de Kyoto

L'État a fait face à la problématique de l'environnement en créant divers organes dotés de compétences spécifiques en la matière. La fragilité institutionnelle de certaines de ces entités peut conduire à compliquer la cohérence de la politique environnementale.

La dimension environnementale constitue un axe transversal de la coopération de la CE au Paraguay et devra faire l'objet d'une attention toute particulière dans toutes les interventions.

3.7. Autres questions transversales

Les principales questions considérées comme transversales reposent sur les valeurs que l'UE cultive et partage avec l'Amérique latine, telles que les principes démocratiques et le respect des droits de l'homme (voir § 3.2), l'équité sociale et de genre (§ 3.5), la protection de l'environnement (§ 3.6), la bonne gouvernance, la prévention des conflits, l'économie de marché ou les bénéfices dérivés des nouvelles technologies.

3.7.1. Gouvernance et renforcement institutionnel

Un des principaux axes de la politique du gouvernement paraguayen actuel est la restauration de la crédibilité de l'État. À cette fin, il propose de moderniser les institutions publiques pour que celles-ci soient plus efficaces et transparentes dans l'exécution de leurs fonctions. Les premières mesures en ce sens ont été la création de l'unité technique du conseil présidentiel de modernisation de l'administration publique (UTMAP) en tant qu'organe consultatif, d'une part, et l'élaboration et l'approbation d'un

plan d'action pour la modernisation de l'administration publique (PAMAP), d'autre part. Le soutien de la CE vise à consolider le renforcement institutionnel de manière transversale, en intégrant cette préoccupation dans toutes les interventions européennes.

3.7.2. Prévention des conflits

Le Paraguay a joui d'une stabilité politique sans précédent au cours des dernières années. Cependant, l'inégalité et plus particulièrement celle liée à la détention de terres (4% des propriétaires possèdent 88% de la superficie du pays), aggravée par l'absence d'une politique agraire permettant de remédier à cette situation, est une source de préoccupations. Outre le fossé existant, les griefs du monde rural sont renforcés par l'arrivée sur le territoire paraguayen de grands producteurs agricoles d'origine étrangère (principalement brésiliens) possédant capital et technologie, avec pour conséquence le déplacement des paysans les plus vulnérables vers les centres urbains. De ce fait, certaines situations en zones rurales sont une source de conflit dans le pays. Ce facteur, combiné à la fragilité des institutions de la jeune démocratie paraguayenne, constitue une menace potentielle pour la coexistence harmonieuse. Face aux risques d'instabilité au Paraguay, la réponse de la CE consiste à contribuer au renforcement de l'État démocratique en recherchant la consolidation de ses institutions (axe transversal).

4. LA COOPÉRATION PASSÉE ET PRÉSENTE AVEC LA CE: PERTINENCE, COORDINATION ET COHÉRENCE

À la différence des autres pays présentant un indice de développement humain ou un revenu par habitant similaire, l'aide publique au développement (APD) au Paraguay ne pèse pas très lourd, que ce soit dans la composition du PIB ou par rapport aux dépenses publiques. Si l'on compare les chiffres de l'APD au Paraguay et en Bolivie, qui connaît une situation sur certains plans similaire, les disproportions sautent aux yeux. En 2002 et 2003, l'APD représentait respectivement 8,97% et 12,04% du PIB en Bolivie, contre 1,01% et 0,87% au Paraguay. La même disparité est constatée lorsque l'on compare l'incidence de l'APD annuelle sur les dépenses publiques totales de ces deux pays voisins en 2002: en Bolivie, l'APD atteignait 34,2% et au Paraguay 4,8%. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que le pays est considéré comme présentant un développement intermédiaire et disposant d'un cadre macroéconomique relativement stable. Il faut également préciser que, pour diverses raisons, les autorités paraguayennes ne sont pas parvenues à mettre en place dans des conditions optimales des capacités réelles de canalisation et d'absorption de l'APD dont le pays peut disposer.

D'après des chiffres publiés par le secrétariat technique de planification du gouvernement, l'affectation par secteurs de la coopération externe au Paraguay est la suivante: réduction de la pauvreté (26%); modernisation des institutions (25,1%); ressources naturelles et environnement (17,3%); éducation et culture (11,6%); santé (10,2%); compétitivité (6,5%); population (2,5%); tourisme et divers (0,8%).

4.1. La coopération bilatérale de la CE

La coopération de la CE est régie par l'accord-cadre de coopération avec le Paraguay, signé en 1992. À l'époque, les principaux domaines de coopération étaient le développement rural et social et la modernisation de l'État. C'est en 2002 qu'a été approuvé le document de stratégie pour le Paraguay 2002-2006, actuellement en vigueur, qui inclut les priorités arrêtées en 2001. Le montant total de la contribution communautaire au PIN s'élève à 51,7 millions d'euros. Les secteurs de concentration sont: le développement humain et la réduction de la pauvreté (24 millions d'euros), la stimulation de la production et de la compétitivité de l'économie paraguayenne au sein du Mercosur (21,7 millions d'euros) et la modernisation de l'État (6 millions d'euros).

4.2. Autres types de coopération de la CE

En dehors de la coopération bilatérale, le Paraguay a reçu des aides provenant d'autres instruments européens (coopérations régionales AL et Mercosur, lignes thématiques...)

Tandis que la participation du Paraguay dans les projets sous-régionaux Mercosur est satisfaisante, sa participation dans les projets de coopération régionale AL reste très faible. Ainsi, pour le programme Alban, il n'a bénéficié que du 0,6% des bourses. Pour le programme ALFAII, le Paraguay ne participe qu'à 4% des projets ; pour URB-AL, le pourcentage n'atteint que 1 %, tandis que pour @LIS, les institutions du Paraguay ne participent dans aucun projet. Par contre, dans le programme AL-INVEST, et malgré l'existence d'un seul *Eurocentro*, celui-ci a produit des résultats appréciables (7% des interventions, plus de 5 millions d'euros de contrats signés).

Concernant les lignes thématiques, l'appui se concentre sur le soutien aux ONG ; une fenêtre coopération décentralisée destinée aux ONG locales est aussi ouverte depuis 2004 (autour de 250.000 euros)

4.3. Éléments d'analyse et enseignements tirés des programmes antérieurs

Tout comme pour d'autres donateurs, la coopération de la CE en Amérique latine au cours de ces cinq dernières années a été victime d'un problème opérationnel: l'approche projet comme mode privilégié de mise en œuvre de la coopération n'a pas produit les résultats espérés. La nécessité d'adapter les réformes est apparue dès 2002 et a porté sur la déconcentration des tâches de gestion de la coopération du siège de Bruxelles vers les délégations et l'application du nouveau règlement financier (NRF). À ces facteurs déterminants s'ajoute l'intégration impérative des principes d'appropriation par le pays et par la société bénéficiaires et de coordination entre les donateurs.

Pour ce qui est des difficultés constatées en Amérique latine, la situation au Paraguay est similaire, voire plus grave que dans la majorité des pays de la région. D'après des études conduites par l'Office européen de coopération (*EuropeAid*), les principales déficiences constatées en Amérique latine concernent: (i) la pertinence dans le temps (décalage entre l'identification et la mise en œuvre); (ii) le suivi (en raison de la déconcentration, le contrôle administratif et financier est généralement élevé, tandis que le contrôle technique n'atteint pas le même niveau); (iii) l'impact (les missions révèlent qu'un tiers des projets est dépourvu d'effets significatifs); (iv) la cohérence entre les instruments.

Les principaux résultats à long terme de la coopération de la CE au Paraguay pourraient se situer au niveau du soutien à l'insertion des forces armées dans l'État de droit démocratique, du renforcement des institutions publiques au niveau local, du renforcement des organisations indigènes et du dialogue naissant sur la gouvernance et le développement. Cependant, ces dernières années, la coopération de la CE avec le Paraguay s'est heurtée à des difficultés de formulation découlant de la faible capacité d'absorption du pays et, par conséquent, à des lacunes au niveau de l'identification des interventions, des partenaires et des modalités. Cela s'explique également par la situation qui régnait au Paraguay: changement de gouvernement en pleine phase d'élaboration des programmes, politiques sectorielles mal définies dans les secteurs de concentration, changements répétés d'interlocuteurs et de priorités et autres carences institutionnelles. Ces difficultés ont encore été aggravées par la découverte début 2004, d'une fraude importante dans un des projets par les services compétents de la CE. En conséquence, l'exécution du PIN 2002-2006 a subi d'importants retards, mettant ainsi en péril les résultats escomptés de la programmation pluriannuelle.

4.4. Coopération des États membres et des autres donateurs au Paraguay

D'après des chiffres officiels de l'OCDE, les flux nets comptabilisés d'APD au Paraguay pour les trois années écoulées (2001-2002-2003) se sont élevés respectivement à 61, 57 et 51 millions de dollars, ce qui dénote une tendance à la baisse. La même source cite les dix principaux donateurs et le montant de leur contribution (en millions de dollars) pour les années 2002-2003 : Japon (47), États-Unis (13), CE et Espagne (8), Allemagne (7), fonds et donations de la BID (4), France, Pays-Bas, Suède et Canada (1). Il ressort de ces données qu'une partie substantielle de cette APD (28,5%) provient de l'UE dans son ensemble, à savoir les États membres et la CE.

En ce qui concerne les priorités ou les contributions de la coopération des États membres de l'UE présents au Paraguay, il importe de préciser que (i) l'Allemagne se concentre sur deux grands axes prioritaires: la modernisation des institutions et la décentralisation de l'État, la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles ; (ii) l'Espagne intervient dans divers secteurs et sa priorité est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population; sur le plan de la concentration sectorielle, on note une présence significative dans les domaines de l'éducation et de la culture ; (iii) la France concentre ses efforts sur la gestion de l'eau, les secteurs de l'éducation et de la santé, le soutien aux institutions et le secteur agricole ; (iv) l'Italie intervient à travers le financement de projets présentés par des ONG ; (v) le Royaume-Uni privilégie l'éducation et la santé ; (vi) enfin, les Pays-Bas et la Suède financent différents types d'opérations.

Hors Europe, les principaux donateurs bilatéraux au Paraguay sont (i) le Japon, qui soutient les secteurs de la compétitivité, de la santé, de l'éducation/enseignement professionnel et de la modernisation des institutions, (ii) les États-Unis, qui apportent une aide dans les domaines de la modernisation de l'État, de l'environnement et de la santé, (iii) Taïwan, qui intervient dans la lutte contre la pauvreté et la formation en milieu rural, et (iv) le Canada, qui soutient la compétitivité et de petits projets.

Parmi les bailleurs multilatéraux figurent (i) la BID, avec des financements destinés aux secteurs de la modernisation des institutions, de la compétitivité, de l'éducation et de la culture, des ressources naturelles et de l'environnement, (ii) la BM, qui accorde des prêts visant à restaurer la confiance dans les institutions et l'économie afin d'asseoir les fondements d'une croissance soutenue et la réduction de la pauvreté, (iii) le PNUD, qui a participé à l'élaboration de la stratégie de lutte contre la pauvreté dans le pays, publie chaque année son rapport sur le développement humain et contribue, à travers diverses actions ponctuelles d'assistance technique, au renforcement des institutions publiques, et (iv) d'autres agences du système des Nations unies, telles que l'Unicef et le FNUAP, toutes actives dans leur domaine de compétence respectif mais pour des volumes de coopération modestes.

4.5. Analyse de la combinaison de politiques

Parmi les politiques les plus importantes de la CE qui influencent les relations avec le Paraguay figurent le commerce et le développement, la politique agricole commune (PAC), la politique de contrôle sanitaire et phytosanitaire (protection du consommateur), la politique environnementale, la politique de la justice et des affaires intérieures (immigration) et la politique relative à la société de l'information. Dans les grandes lignes, les politiques qui sous-tendent ce document concordent avec les principales politiques européennes. Dans ces domaines et dans ceux qui seront considérés en temps utile comme présentant un intérêt, il sera possible d'instaurer un dialogue et des échanges

mutuels. Les principaux domaines de coopération peuvent d'ores et déjà être mis en évidence.

4.5.1. La politique commerciale et le Mercosur

L'objectif de la politique commerciale de l'UE est de contribuer, dans le respect de l'intérêt mutuel à développer harmonieusement le commerce mondial, à dépasser progressivement les restrictions existantes et à réduire les barrières tarifaires. L'accord signé entre l'UE et le Mercosur soutient cette politique et propose de stimuler la croissance et la diversification des échanges commerciaux entre les deux blocs économiques. Les négociations en cours entre les deux parties en vue d'approfondir leurs relations commerciales dans le cadre d'un accord d'association englobent non seulement le commerce des biens et des services, mais également les marchés publics, les droits de propriété intellectuelle, la politique de la concurrence et les investissements étrangers.

La politique commerciale du Mercosur s'aligne sur les objectifs de l'UE et tente d'élargir les marchés extérieurs pour la production des pays membres. Cependant, l'absence d'accord au sein du Mercosur concernant l'application du tarif extérieur commun a non seulement affaibli le processus de consolidation de l'accord, mais aussi compliqué les négociations économiques avancées tant avec l'Union qu'avec la Communauté andine, l'Afrique du Sud et le Mexique.

Le Paraguay est un des bénéficiaires du système des préférences généralisées, qui favorise des secteurs comme le cuir, les textiles et le tabac. La CE coopère avec le Paraguay afin de lui permettre d'augmenter ses exportations vers le bloc régional et le reste du monde.

Compte tenu du fait que le Paraguay est le pays le moins développé du Mercosur, la contribution de la CE est centrée sur la consolidation de l'intégration du pays dans ce bloc régional afin de lui permettre de tirer davantage de bénéfices de sa participation et des futurs accords qui seront signés entre l'UE et le Mercosur. De cette façon, la CE pourra soutenir le Paraguay dans ses efforts visant à renforcer ses capacités techniques, institutionnelles et légales afin de respecter les dispositions adoptées dans le cadre du Mercosur, de l'OMC et du futur accord d'association avec l'UE. En particulier, le renforcement de la capacité administrative douanière et l'adoption de normes internationales, comme celles de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) visant à sécuriser et à favoriser les échanges, seront des éléments essentiels pour la facilitation du commerce.

4.5.2. La politique agricole commune (PAC) et les questions sanitaires et phytosanitaires (SPS)

Le Paraguay possède un potentiel d'exportations agricoles vers l'UE qui tourne autour d'un nombre limité de produits, à savoir principalement la viande bovine et la fève de soja. C'est pourquoi la PAC, avec son impact sur la compétitivité des produits agricoles paraguayens sur le marché européen et dans les pays tiers, a provoqué des différends. La réforme de 2003 visant à réduire les distorsions provoquées par la PAC dans le commerce international facilite les relations bilatérales et ouvre le marché de l'UE aux exportations paraguayennes. Il va cependant de soi que, pour accéder sans entrave au marché européen, celles-ci doivent impérativement respecter les normes sanitaires, phytosanitaires et de santé publique en vigueur au sein de l'UE.

À l'heure actuelle, la capacité du Paraguay à se conformer aux normes sanitaires et phytosanitaires et aux exigences en matière de traçabilité et de qualité requise sur le marché communautaire est limitée. C'est la raison pour laquelle il importe que le pays consolide un système de contrôles et de qualité conforme aux besoins et aux exigences du marché européen. Une fois cet objectif atteint, il pourra alors profiter pleinement des

ouvertures du marché favorisées par la réforme de la PAC, la conclusion du cycle de négociations de l'OMC et le futur accord d'association entre le Mercosur et l'UE. En ce qui concerne la viande réfrigérée, celle-ci ne peut actuellement pas entrer dans l'UE, dans la mesure où elle est dans l'attente d'une inspection qui sera réalisée par les services SANCO de la CE.

À cet effet le renforcement des instances nationales, en particulier des autorités vétérinaires, constitue un élément important à considérer. En outre, de part l'appartenance du pays au Mercosur, l'attention sera prêtée pour assurer une stratégie SPS cohérente et synergétique dans les différents pays membres.

En conséquence de ce qui vient d'être exposé, la CE fournira à court terme les données et recommandations appropriées à l'administration paraguayenne tandis qu'à moyen terme, la stratégie de coopération envisage la possibilité d'offrir un soutien dans les domaines en question.

4.5.3. Droits de propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle ont une dimension à la fois économique et sociale et constituent un outil essentiel pour le développement de nouveaux produits et de nouvelles technologies. La politique de l'UE consiste à mettre en œuvre un système mondial de protection de la propriété intellectuelle avec pour objectif final son application par tous les pays membres de l'OMC. Dans le même temps, les accords de coopération avec le bloc du Mercosur visent à instaurer une coopération en matière de droits de propriété intellectuelle de manière à diminuer le piratage, la contrebande et la falsification de produits et de marques. La situation du Paraguay était particulièrement préoccupante et reste délicate, puisque le pays est souvent cité comme une zone de transit de produits d'authenticité douteuse malgré les nouveaux efforts de l'appareil étatique et de la police (lesquels manquent de moyens suffisants pour faire face à ce type de délits).

4.5.4 Les politiques et les instruments européens en matière de recherche et développement et de promotion de la société de l'information

Le renforcement de la capacité des institutions nationales (secteur privé et public) pour promouvoir un développement scientifique et technologique et accroître la compétitivité, encourager l'innovation, reste un défi encore à relever. Ainsi, le Paraguay gagnerait à s'associer aux instruments mis en place dans le cadre du 7^{ème} Programme Cadre de RDT (2007-2013) qui renforcera par des instruments appropriés de coordination, la coopération birégionale à laquelle le Paraguay pourra s'associer. Les échanges de chercheurs seront en particulier un des thèmes majeurs de cette coopération.

La coopération dans le domaine de la société de l'information, qui priviliege, notamment, la lutte contre le fossé digital et la promotion de la cohésion sociale par les technologies de l'information et communication, favorisera des dialogues bilatéraux et le déploiement d'instruments birégionaux.

5. STRATÉGIE DE RÉPONSE DE LA CE

5.1. Définition des secteurs de concentration de la coopération de la CE.

La stratégie de réponse de la CE pour la coopération doit concilier les objectifs du Paraguay avec les priorités européennes en matière de développement (voir CR à l'annexe 6) et les recommandations établies par les différents forums internationaux. Ainsi, il convient de citer: (i) les priorités essentielles établies au sommet UE-ALC de Guadalajara (cohésion sociale et intégration régionale) et (ii) les engagements multilatéraux inscrits aux OMD.

Conformément aux engagements affichés, la réduction des inégalités et la diminution de la pauvreté sont les objectifs prioritaires de l'actuel gouvernement paraguayen. D'autre part, l'amélioration du secteur éducatif est essentielle pour promouvoir la cohésion sociale et répond à une des principales priorités nationales.

En outre, l'amélioration effective de l'éducation a un impact maximal en matière d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté à moyen et long terme. De plus, le renforcement éducatif installe la citoyenneté et l'amélioration de la qualification augmente la productivité. Finalement, malgré les efforts de l'État paraguayen, l'offre éducative reste encore un défi car elle doit faire face à la croissance démographique et s'inscrire dans la durée pour permettre aux plus défavorisés de profiter des avantages de l'acquis éducatif.

Eu égard à tout ce qui précède, **le premier secteur de concentration de l'aide de la CE au Paraguay pour la période 2007-2013 sera l'appui au secteur de l'éducation**. On prêtera une attention spéciale à l'amélioration globale de l'éducation de base, mais le plus important pour la réussite de l'intervention sera l'approche systémique et la qualité de la réponse sectorielle. L'intervention dans ce secteur privilégiera aussi la coordination sectorielle avec les autres donateurs. Elle s'appuiera sur les plans techniques et financiers et les efforts du gouvernement dans les principaux domaines de l'éducation nationale (primaire, secondaire, formation professionnelle, alphabétisation et bilinguisme). Pour ce faire, il conviendra de prendre en compte essentiellement, d'une part, la couverture du système (nombre de classes accessibles et d'enseignants) et, d'autre part, la qualité de l'offre (formation et motivation du corps professoral).

Concernant la définition d'une priorité dans le domaine de la coopération au développement économique, un des besoins impératifs du pays est l'accélération de la croissance. Cette nécessité est intégrée dans le programme économique du gouvernement (le quatrième axe d'intervention) et dans sa facette d'intégration régionale; elle apparaît même comme une des priorités du sommet de Guadalajara.

Une fois la stabilité macro-économique du pays atteinte, le défi est d'obtenir une croissance économique durable et équitable. À cet effet, il est nécessaire de créer les conditions d'un nouveau modèle de développement basé sur la compétitivité de la production agricole et industrielle, en augmentant les exportations non seulement des productions traditionnelles mais aussi d'autres produits non traditionnels à valeur ajoutée. Sur la voie de ce nouveau modèle, le gouvernement du Paraguay a entamé des actions dans des secteurs en rapport avec la compétitivité des chaînes productives, les pôles de développement et les PME. Il promeut aussi des actions pour l'augmentation et diversification des exportations et, pour la croissance de la production agricole en incluant de la valeur ajoutée à la production primaire.

Tirer parti de la présence du Paraguay dans le Mercosur et dans d'autres accords ou instances internationaux exige de disposer de mécanismes institutionnels, normatifs et administratifs qui facilitent l'intégration économique. Cela implique le renforcement des institutions ou des organes responsables de normaliser, réglementer, conduire et/ou gérer les matières économiques et commerciales pour que le pays obtienne les bénéfices des accords signés.

En conséquence, la coopération de la CE définit comme **second secteur de concentration pour la période 2007-2013 l'appui aux efforts menant à une meilleure intégration économique paraguayenne**. Cela comprend, comme objectif global, le renforcement des capacités nationales de gestion des domaines économiques et commerciaux et, comme objectif spécifique, le renforcement de l'intégration économique

paraguayenne au plan national (formalisation) et dans son environnement subrégional (Mercosur), bi régional (Mercosur/UE) et international (OMC).

5.2. Axes transversaux

Les secteurs de concentration prioritaires précités (l'éducation et l'intégration économique) et les autres interventions de la CE dans ce pays prendront en compte et intégreront les préoccupations transversales qui sont en termes généraux, *les droits de l'homme et l'égalité hommes/femmes*, au niveau national, l'environnement et le renforcement institutionnel et à l'échelle birégionale, la consolidation du Mercosur et le renforcement des liens UE-Mercosur. Par ailleurs, la protection des droits des peuples indigènes sera assurée dans toutes les activités qui ont une incidence sur leurs droits et moyens d'existence.

L'environnement bénéficie d'une priorité en tant qu'axe transversal dans la mesure où sa détérioration est considérée comme particulièrement grave dans le pays et où cette situation contribue à la dégradation de la qualité de vie en général et compromet les possibilités de développement des populations. C'est pourquoi une attention particulière sera accordée au renforcement du cadre institutionnel et légal en général et à la formation d'agents responsables de l'environnement.

Le choix du renforcement institutionnel comme autre axe transversal a pour objectif de remédier à la fragilité de certaines institutions et d'améliorer la gouvernance au Paraguay. Outre les deux axes transversaux nationaux cités, il importe de souligner les priorités transversales communes à tous les pays du Mercosur et étroitement liées, à savoir (i) la consolidation de l'intégration régionale du Mercosur et (ii) une fois que le processus de négociation aura abouti, l'accord d'association entre le Mercosur et l'UE, dont la mise en œuvre revêtira une importance cruciale. Considérant que la portée du futur AA ira bien au-delà des implications régionales, il s'agira, en temps voulu et à la demande des autorités paraguayennes en concertation avec celles du Mercosur, de prendre les dispositions techniques et financières utiles pour faciliter son application. Pour ce faire, l'on pourra avoir recours aux fonds prévus dans la coopération subrégionale CE-Mercosur sur la base des stipulations du DSR CE/Mercosur.

5.3. Risques potentiels pour la mise en œuvre de la stratégie

Risque politique: le pays fait actuellement preuve d'une grande stabilité politique sous la direction de son président, M. Nicanor Duarte Frutos. Cependant, l'année 2006 marquera le début des campagnes politiques en vue des élections municipales qui se tiendront en novembre et des élections primaires des partis. Le lancement du nouveau programme en 2007 coïncidera donc avec une année charnière puisqu'en avril 2008, les citoyens éliront de nouvelles autorités nationales (élections présidentielles et parlementaires).

Risque économique: l'économie paraguayenne est parvenue à se stabiliser en termes macroéconomiques, avec une croissance modérée. Cependant, cette croissance dépend en grande partie des performances de l'agriculture et de l'élevage, de sorte que des facteurs climatiques ou autres pourraient détériorer cette situation. Par ailleurs, le pays étant importateur de pétrole, une hausse du brut aurait un impact très négatif sur l'économie.

Risque social: le principal risque social réside pour l'heure en milieu rural et a pour foyer la situation des « paysans sans terre » qui, en diverses occasions, ont occupé des propriétés. Ces actions ont fréquemment provoqué des heurts violents entre la police et les paysans. En l'absence de solutions à court et moyen terme, cette situation pourrait s'aggraver.

Risque opérationnel: la nouvelle loi approuvée en 2005, en vertu de laquelle les accords de coopération non remboursables doivent être ratifiés par le Congrès national, fait planer

un risque sur la mise en œuvre des projets. Depuis la signature de la convention de financement jusqu'à sa ratification parlementaire, il peut facilement s'écouler six mois, avec tout ce que cela implique comme retard au niveau de la mise en œuvre des contributions CE – soumises par les dispositions d'application du règlement financier à la norme stricte de temporalité – en plus des risques pesant sur les objectifs.

Par ailleurs, l'introduction de nouvelles modalités de coopération, telles que l'appui budgétaire et/ou l'approche sectorielle, pourrait constituer un problème pour les autorités nationales en raison de l'amélioration substantielle de la gestion opérationnelle et financière et de l'efficacité des mécanismes de contrôle que ces instruments nécessitent.

6. PROGRAMME INDICATIF NATIONAL CE/PARAGUAY 2007-2013)

6.1. Instruments financiers et sources de financement

L'exécution des interventions du PIN CE/Paraguay du présent DSP avec une dotation indicative de 117 millions d'euros sera financée sur base du Règlement (CE) n° 1905/2006 du Parlement européen et du Conseil portant établissement d'un instrument de financement de la coopération au développement. En outre, la coopération de la CE au Paraguay pourra recourir à des ressources complémentaires au présent PIN sur base du même instrument, notamment:

- a) pour des interventions d'ordre ou d'intérêt régional ou subrégional identifiées dans les documents de stratégie pour l'Amérique latine (programmes birégionaux CE/AL) et les DSR CE/Mercosur, parmi lesquelles on peut mentionner des actions connexes ou complémentaires (coopération dans le domaine de la facilitation commerciale, mise en œuvre de l'AA UE/Mercosur, bourses européennes, programmes d'échange, centres universitaires d'études européennes,...).
- b) les instruments de financement d'initiatives spécifiques dans des domaines thématiques tels que les droits de l'homme et la démocratie, les ressources humaines, la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles, la migration, les drogues, la coopération à travers des acteurs non étatiques ou décentralisée,...).

La sélection finale des contributions (ou projets), de même que leur dotation respective, sera opérée sur base des résultats d'études préalables à leur formulation. Le financement du PIN dépendra de la disponibilité de fonds dans le budget annuel de la Commission.

6.2. Principes de révision, d'évaluation et de participation

Le PIN présenté ci-après a été élaboré après consultation préalable des acteurs non étatiques et de la société civile (voir annexe 5) sur la base de l'analyse des pages précédentes et en collaboration avec les autorités nationales (voir annexe 6), la délégation de la CE au Paraguay et les représentations des États membres de l'UE disposant d'une mission permanente dans le pays.

Le PIN sera soumis à une procédure de révision à moyen terme à laquelle participeront les instances susmentionnées et au cours de laquelle une attention particulière sera accordée aux résultats de la stratégie eu égard aux indicateurs établis. Il convient de signaler que des critères de performance seront utilisés lors de l'examen de révision à mi parcours des progrès dans la mise en œuvre du programme de coopération. En fonction du résultat de cet examen, les modifications pertinentes seront apportées.

L'approche participative sera adoptée pour la définition des contributions et l'inclusion des acteurs non-étatiques sera privilégiée dans les dialogues pour l'identification, la mise en œuvre et le monitoring des interventions de la CE

6.3. Secteurs de concentration

Les paragraphes qui suivent présentent, sous la forme d'un cadre logique succinct, la portée indicative des contributions de la CE dans les deux secteurs de concentration retenus.

6.3.1. Secteur de concentration 1:

Appui au secteur de l'éducation

Codes CAD/OCDE : 112/113

Objectifs globaux: contribuer à l'amélioration de la cohésion sociale et territoriale au Paraguay en favorisant l'offre de services éducatifs, en particulier en faveur des couches sociales les plus défavorisées, afin de réduire le fossé au niveau de l'accès aux services de base, que ce soit entre individus ou entre régions

Objectif spécifique: élargir l'offre éducative et améliorer la qualité de l'enseignement de base, que ce soit aux niveaux primaire, secondaire, de la formation professionnelle, de l'alphabétisation et du bilinguisme, en appuyant les efforts du gouvernement et d'autres donateurs.

Résultats attendus

- Le plan stratégique national en matière d'éducation est défini, doté de ressources et mis en œuvre de façon durable;
- La couverture scolaire de base est améliorée, particulièrement dans les zones les moins dotées actuellement (tous les enfants y ont accès, même les enfants non répertoriés au registre civil);
- Les prestations des enseignants sont améliorées sur l'ensemble du pays;
- Les écarts existants entre la qualité des résultats scolaires en zones rurales, périurbaines et urbaines sont atténués;
- La fréquentation scolaire des filles est accrue, de même que leur pourcentage de réussite;
- Les populations indigènes reçoivent une attention proportionnée à leur handicap scolaire (couverture accrue et enseignement bilingue);
- La préservation de l'environnement, l'éducation civique, l'égalité homme/femme et la santé (y inclus la santé reproductive et la prévention des MST et du SIDA) font partie intégrante du cursus scolaire;
- La plus grande partie des établissements d'enseignement de base et moyen, en particulier en milieu rural, sont alimentés en électricité et en eau potable et connectés au réseau téléphonique, et ont majoritairement accès aux technologies de l'information.

Indicateurs (à titre strictement indicatif)

- Politiques, lois et règlements promulgués, financés et mis en œuvre
- Taux effectif de couverture scolaire sur l'ensemble du territoire
- Taux net d'accroissement des inscriptions dans l'éducation de base
- Pourcentage de scolarisation au niveau du sixième degré
- Réduction constatée du taux d'analphabétisme à l'âge de 14 ans et à l'âge adulte
- Nombre de filles terminant les niveaux d'enseignement de base et moyen
- Pourcentage d'enfants indigènes fréquentant l'école et achevant leur scolarité aux niveaux de base et moyen
- Taux d'accroissement du nombre d'écoles connectées aux réseaux de base (électrique, téléphonique et informatique), nombre d'élèves par ordinateur

Activités

Elles seront définies en temps utile en vertu de l'objectif spécifique, des résultats escomptés, des indicateurs de performance et des modalités précises de mise en œuvre de la contribution de la CE sur la base de l'étude de faisabilité requise.

Montant estimé

Budget: total estimé à 95 millions d'euros pour la période 2007-2013 (54 millions sur le PIN 2007-2010 et 41 millions sur le PIN 2011-2013).

6.3.2. Secteur de concentration 2:

Appui à l'intégration économique du Paraguay

Codes CAD/OCDE : 331 (commerce) / 150 (administration publique)

Objectifs globaux: Contribuer à augmenter la croissance économique du Paraguay en renforçant les capacités nationales de gestion des domaines économiques, fiscaux et commerciaux

Objectif spécifique: Renforcer l'intégration économique et commerciale du pays au niveau national (formalisation des entreprises) et dans son environnement subrégional (Mercosur), birégional (Mercosur-UE) et international (OMC)

Résultats attendus

- Déploiement des capacités institutionnelles nationales pour faciliter l'investissement et la croissance économique ;
- Augmentation des capacités nationales de maîtrise des dynamiques d'intégration en cours;
- Adoption, financement et mise en œuvre par le Paraguay des normes de conformité, de contrôle et de qualité requises aux niveaux subrégional (Mercosur), birégional (Mercosur/UE) et international (OMC);
- Adoption et mise en œuvre efficaces des dispositions dérivées de l'appartenance du Paraguay à l'OMC, au Mercosur et, le moment venu, à l'AA UE-Mercosur;
- Formation accrue des ressources humaines de l'administration nationale compétentes dans les domaines économique, fiscal et commercial;
- Augmentation du volume et de la diversité des exportations;
- Renforcement des organismes responsables de la formulation et de l'application de normes de qualité et de contrôle sanitaires et phytosanitaires;
- Consolidation des institutions responsables de la formulation et de l'exécution des politiques favorisant l'intégration économique du Paraguay;
- Renforcement de la sécurité juridique et de la compétitivité des entreprises paraguayennes ;
- Accroissement du nombre d'entreprises régularisées au niveau national.

Indicateurs (à titre strictement indicatif)

- Normes et dispositions édictées, financées et appliquées de manière effective
- Normes et dispositions édictées en rapport avec l'AA UE-Mercosur
- Taux de croissance, évolution et composition des exportations
- Accroissement des entreprises régularisées et des rentrées fiscales
- Renforcement des capacités des unités techniques nationales chargées du développement, de l'analyse, du contrôle, ainsi que de la certification et de l'accréditation des entreprises

Activités

Elles seront définies en temps utile en vertu de l'objectif spécifique, des résultats escomptés, des indicateurs de performance et des modalités précises de mise en œuvre de la contribution de la CE sur la base de l'étude de faisabilité exigée.

Montant estimé

Budget: total estimé à 22 millions d'euros pour la période 2007-2013 (10 millions sur le PIN 2007-2010 et 12 millions sur le PIN 2011-2013)

6.4. Conditionnalités

Afin de juguler les risques potentiels, les contributions communautaires doivent être soumises à une analyse des risques et à un système de suivi renforcé. De plus, des clauses précises de conditionnalité susceptibles de conduire le cas échéant, à l'arrêt des activités, seront établies dans le but de garantir à la fois l'obtention de résultats et une bonne gestion financière.

6.5. Tableaux de programmation indicative 2007-2010 & 2011-2013

SCÉNARIO POUR LA PROGRAMMATION INDICATIVE 2007-2010

Secteur/Contribution	Montant	2007	2008	2009	2010
1. Appui au secteur de l'éducation	54 Mio EUR				
Identification/Formulation			█		
Décision de financement (DF)				█	
Convention de financement (CF)					█
Exécution					█
2. Appui à l'intégration économique du Paraguay	10 Mio EUR				
Identification / Formulation			█		
Décision de financement (DF)				█	
Convention de financement (CF)				█	
Exécution				█	█

Programmation indicative pluriannuelle ; montants estimés 2007-2010

SCÉNARIO POUR LA PROGRAMMATION INDICATIVE 2011-2013

Secteur/Contribution	Montant	2010	2011	2012	2013
1. Appui au secteur de l'éducation	41 Mio EUR				
Identification/Formulation		█			
Décision de financement (DF)			█		
Convention de financement (CF)				█	
Exécution				█	█
2. Appui à l'intégration économique du Paraguay	12 Mio EUR				
Identification/Formulation		█			
Décision de financement (DF)			█		
Convention de financement (CF)				█	
Exécution				█	█

Programmation indicative pluriannuelle ; montants estimés 2011-2013 (2010 pm)

7. LISTE DES ANNEXES

Annexe 1	Série d'indicateurs comparés du Paraguay et des autres pays du Côte sud
Annexe 2	Accomplissement des objectifs du millénaire pour le développement au Paraguay
Annexe 3	Tableau récapitulatif des contributions par bailleur
Annexe 4	Profil environnemental – Résumé
Annexe 5	Consultations des acteurs non gouvernementaux et des représentants des entités locales
Annexe 6	CR de la réunion des représentants de la Commission et du gouvernement du Paraguay
Annexe 7	Données relatives à la coopération de la CE au Paraguay
Annexe 7 bis	Historique de la coopération de la CE avec le Paraguay
Annexe 8	Carte du Paraguay
Annexe 9	Profil de base du Paraguay
Annexe 10	Liste des acronymes

Annexe 1: Série d'indicateurs sélectionnés du Paraguay et des pays du Cône sud

INDICADORES	Año	Uruguay	Paraguay	Argentina	Brasil	Chile
1. GENERALES						
Superficie (Miles de km2)	2003	176	407	2.780	8.515	757
Población (en millones; fuente FNUAP 2005)	2005	3,5	6,2	38,7	186,4	16,3
Densidad de Población (Por Km2)	2003	19	14	13	21	21
Porcentaje Población Urbana	2003	93	58	89	83	87
Tasa de Urbanización Promedio Anual (1990-2003)	2003	1	3,7	1,2	2,1	1,7
2. ECONÓMICOS						
<i>Sector Real</i>						
PIB (MM US\$)	2003	11.182	6.030	129.596	492.338	72.415
Tasa de Crecimiento Anual	2004	9,0	2,1	7,0	7,9	5,9
PIB per cápita (fuente FMI abril 2005)	2004	3.543	1.155	3.912	3.417	5.856
<i>Sector Monetario</i>						
Reservas Internacionales Netas (Millones US\$)	2004	2.233	1.080	2003 14.157	52.900	16.016
<i>Sector Fiscal (%PIB)</i>						
Déficit/Superávit Fiscal	2003	-4,7	-0,6	-5,8	-6,6(1)	-0,5
Formación Bruta de Capital	2003	13	20	15	18	24
Ahorro Bruto Doméstico	2003	15	5	26	22	27
<i>Sector Externo</i>						
Tasa Anual de Crecimiento de Exportaciones de Bienes y Servicios	2004	18	4,9	3,5	19,6	11,6
Tasa Anual de Crecimiento de Importaciones de Bienes y Servicios	2004	26,1	5,5	45,4	20,3	-0,2
Balanza en Cuenta Corriente (%PIB)	2004	1,1	1,3	1	1,9	-1,9
Exportación de Bienes y Servicios (%PIB)	2003	26	32	25	17	36
Importancia de Bienes y Servicios (%PIB)	2003	23	47	14	13	33
<i>Deuda Pública</i>						
Deuda Total (Millones US\$)	2003	11.764	3.210	166.207	235.431	43.231
Deuda Total (%PIB)	2003	105,2%	53,2%	128,3%	47,8%	59,7%
Pago de intereses como porcentaje de los ingresos	2003	9,2	7,9	49	---	5,5
3. SOCIALES						
<i>Educación</i>						
Tasa de Cobertura Neta Nivel Primaria	2002-2003	90	89	2001 98 (2)	97	86
% de estudiantes de primaria que termina el quinto grado H/M (3)	2003-2004	91/95	68/71	91/93	76/84	100/98
Tasa de Término Bruta Primaria	2002-2003	92	93	103	112	104
Igualdad de Género (brecha en la cobertura bruta de primario y secundario)	2002-2003	105	98	103	103	100
<i>Salud</i>						
Tasa de mortalidad materna por 100 mil nacidos vivos (4)	1985-2003	26	180	46	75	17
Tasa de mortalidad infantil por mil nacidos vivos	2003	12	25	17	33	8
Tasa de inmunización infantil DPT (entre los 12-23 meses)	2003	91	77	88	96	99
<i>Agua y Saneamiento Básico (% población)</i>						
Acceso a sistema de agua mejorado (%pob) - 2002	2002	98	83	---	89	95
Acceso a sistema de saneamiento mejorado (%pob) - 2002	2002	94	78	---	75	92
<i>Pobreza y Desigualdad</i>						
Incidencia de la pobreza (5)		31,0	33,2	14,3	22,4	9,6
Coeficiente de Gini (6)		0,446	0,578	0,522	0,593	0,571
4. COMERCIO EXTERIOR						
<i>Exportaciones</i>						
Exportaciones (US\$ miles de millones)	2004	2,9	1,6	33,9	95,0	30,3
Exportaciones per capita (US\$)	2004	860	262	887	522	2007
<i>Importaciones</i>						
Importaciones (US\$ miles de millones)	2004	3,1	3,1	22,2	66,1	22,3

Fuente: World Development Indicators 2005

(1) IERAL de Fundación Mediterráneo

(2) CEPAL

(3) UNFPA: estado de la población mundial 2005. Con la excepción de Brasil, por el cual el dato se refiere al 2004

(4) De acuerdo al último año de la información disponible

(5) Línea de Pobreza Internacional, población que vive con 2 US\$ (ó menos) al día

(6) Mide la desigualdad del ingreso en una sociedad. Varía entre cero -situación ideal en la que todos los individuos o familias de una comunidad tienen el mismo ingreso y uno, valor al que tiende cuando los ingresos se concentran en unos pocos hogares o individuos.

(a) En base a gasto

(b) En base a ingresos

Annexe 2

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au Paraguay

INFORMES DEL CUMPLIMIENTO DE LOS OBJETIVOS DE DESARROLLO DEL MILENIO EN PARAGUAY

SISTEMATIZACION COMPARATIVA EFECTUADA POR PNUD

2002-2005

PARAGUAY – 2003 Objetivos y Metas propuestos	Situación Actual	Estimación de Cumplimiento	Desafíos y Prioridades	
1. Erradicar la Pobreza Extrema y el Hambre <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reducir a la mitad a la proporción de personas con ingresos menores a un dólar por día ▪ Reducir a la mitad la proporción de personas que sufren hambre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En Paraguay, las personas en situación de extrema pobreza (indigencia) son quienes no pueden consumir la Canasta Básica de Alimentos (CBA) que en el año 2001 tenía un costo de 1,74 U\$S por día y persona. ▪ En el lapso 1995-2001 la indigencia aumentó de 14% al 16% de la población mientras que la pobreza se incrementó del 30% al 34%. En 2001 había 910.000 indigentes (76% en el sector rural) y 1.977.000 de personas en condiciones de pobreza. 	Poco Probable	<p>Políticas Sugeridas en el informe</p> <p>Lograr los objetivos de la lucha contra la pobreza requiere, entre otras cosas:</p> <ul style="list-style-type: none"> • incrementar la capacidad de crecimiento económico del país; • mejorar la coordinación y racionalización en el uso de los recursos de cooperación internacional para el desarrollo, • fortalecer las instituciones responsables de la ejecución de políticas y promover una mejor coordinación entre ellas; • articular los programas de lucha contra la pobreza y de mejoramiento de la nutrición, contribuyendo a la generación de un crecimiento económico sostenible; • promover la descentralización administrativa y la participación de las comunidades para fortalecer el desarrollo local; • reasignar el presupuesto y mejorar la transparencia en la ejecución del gasto social con participación ciudadana que vigile el cumplimiento de los objetivos de desarrollo. 	Costeo de las metas na
1. Alcanzar la Educación Básica Universal <ul style="list-style-type: none"> ▪ Asegurar que todos los niños y adolescentes puedan completar la educación básica. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ El alfabetismo de personas entre 15 y 24 años de edad es casi universal. Se ha mantenido entre el 95% y 98% en la última década con equidad por sexo y una pequeña diferencia en zonas urbanas y rurales, (99% y 98%, respectivamente, en el 2002); y entre no pobres y pobres 98% y 93 % en 2001). 	Potencialmente Probable	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Paraguay ha hecho avances significativos para garantizar una cobertura universal en los dos primeros ciclos educativos. Sin embargo, aún se requiere mejorar la calidad de la educación y la equidad de acceso para todos los niños y niñas. Lograr la meta de proveer educación universal bilingüe y de calidad es un desafío mayor. Algunas prioridades para contribuir al logro de este objetivo son: <ul style="list-style-type: none"> ▪ apoyar el seguimiento y evaluación de los distintos programas existentes, fortaleciendo la continuidad de las experiencias exitosas; ▪ promover programas para reducir la repetencia y deserción escolares así como el sexismo presente en la enseñanza mas allá de indicadores cuantitativos; ▪ fortalecer la profesionalización de la carrera docente, la educación inicial, y la educación bilingüe. 	na

3. Promover la igualdad entre los sexos y la autonomía de la mujer. ▪ Eliminar la disparidad de género en la educación primaria y secundaria hasta el 2005 y en todos los demás niveles hasta el 2015.	<ul style="list-style-type: none"> En promedio la educación de las niñas y las jóvenes ha avanzado sustancialmente y se encuentra cercana a la igualdad con respecto a los varones, excepto en áreas rurales donde la relación entre niñas y niños inscritos en la enseñanza escolar básica y media es de 86 niñas cada 100 niños matriculados. Los datos sobre alfabetismo entre jóvenes de 15 a 24 años casi no muestran diferencias a nivel nacional aunque sí-disparidades de género importantes que desfavorecen a las mujeres que viven en el campo y en hogares pobres (donde la relación mujeres a hombres es de 0.78 y 0.75 respectivamente en el 2001). Esta situación contrasta con el avance del alfabetismo entre mujeres en zonas urbanas y hogares no pobres (0.96 y 1.10, en ese mismo año). 	Potencialmente Probable	<p>Algunas acciones clave para consolidar los avances en la equidad de género y ampliar las oportunidades de las mujeres en Paraguay son:</p> <ul style="list-style-type: none"> fortalecer las acciones conjuntas entre la Secretaría de la Mujer, la sociedad civil, el sector privado, agencias de cooperación y otras instancias de coordinación (tales como la Mesa Tripartita de Seguimiento de la Plataforma de Acción de Beijing); consolidar la matriculación de las niñas y jóvenes en la escuela sobre todo en épocas de recesión y con programas que permitan reducir la repetencia y abandono temprano de la escuela, sobre todo en zonas rurales y en hogares pobres; mejorar el acceso al crédito para mujeres en el sector productivo; abrir mayores espacios de participación política para las mujeres y ampliar su presencia en la empresa privada y las organizaciones sociales; consolidar la descentralización de las entidades de atención a la mujer; 	na
4. Reducir en 2/3 la tasa mortalidad de menores de 5 años: ▪ Reducir en 2/3 partes la tasa de mortalidad infantil	<ul style="list-style-type: none"> En la década del noventa hubo una reducción significativa en la tasa de mortalidad de niñas y niños menores de 5 años (de 40 por cada mil nacidos vivos en 1990 pasó a 25 en el 2001) Se destaca igualmente el subregistro existente, aunque en la segunda mitad de la década pasada mejoraron los registros permitiendo identificar tendencias que cuestionan la posibilidad de cumplir la meta establecida. 	Potencialmente Probable	<p>Algunos aspectos importantes a considerar para contribuir al logro de este objetivo son:</p> <ul style="list-style-type: none"> apoyar la consolidación de la estrategia nacional de Atención Integral a Enfermedades Prevalentes de la Infancia y el Plan Nacional de Salud Reproductiva de la Mujer (2003-2007); apoyar la descentralización de estos programas, e igualmente su integración con los programas de educación inicial de la Secretaría de la Niñez y Adolescencia. promover una mayor participación de otros actores en el sector público, privado y las ONG; mejorar el registro de indicadores de salud y mortalidad de niñez e infantes; promover una mayor capacitación a las familias y empoderamiento de las comunidades, con el objeto de aumentar la demanda de los servicios sociales básicos de atención a la niñez. 	na
5. Mejorar la salud materna ▪ Reducir la tasa de mortalidad materna en 3/4 partes	<ul style="list-style-type: none"> El paludismo es una enfermedad controlada y restringida a determinadas áreas del país, mientras que la Tuberculosis mantiene altas tasas de incidencia de casos nuevos así como de mortalidad. En tanto, el VIH/SIDA es una enfermedad emergente, registrada inicialmente en 1986. Las infecciones de transmisión sexual (ITS) tienen potencial de expansión representando además un problema por la falta de información disponible. La tasa de incidencia del VIH/SIDA según los 	Poco Probable	<p>Algunas acciones que permitirían consolidar los programas iniciados son:</p> <ul style="list-style-type: none"> apoyar la descentralización, la participación comunitaria y el fortalecimiento de las organizaciones de la sociedad civil, para mejorar la cobertura y calidad de la atención a mujeres embarazadas; mantener, aprovisionar y ampliar en el presupuesto nacional rubros para la adquisición de insumos de salud sexual y reproductiva, incluyendo anticonceptivos; mejorar las estadísticas de salud de la mujer e incentivar la 	na

	<p>datos disponibles es de 2,2 por cada 100.000 habitantes en el 2002, con un crecimiento constante. Este mismo año se registró una prevalencia de 0.8 % de adultos infectados. Sin embargo, se considera que existe un nivel significativo de subregistro que no permite acceder a la magnitud real del problema.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • investigación sobre mujer, salud y género; • fortalecer el Comité de Vigilancia de la Salud y Mortalidad Materna; • profundizar las estrategias de información, educación y comunicación para promover los servicios de Salud Integral de la Mujer y su articulación con otros programas (violencia intra-familiar, asesoría a parejas jóvenes, planificación familiar; igualdad de oportunidades, etc.); • fortalecer la capacitación a monitoras locales, mejorando los servicios de apoyo a las usuarias, especialmente de sectores pobres. 	
6. Combatir el VIH/SIDA, y otras enfermedades graves	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Haber detenido e iniciado la reversión de la propagación del VIH/SIDA en el 2015. ▪ Reducir la incidencia del paludismo y otras enfermedades graves 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Con el modelo de desarrollo agro-exportador se sucedieron devastaciones boscosas que todavía entre 1995 y 1998 llegaron a 107.000 has. anuales (en la pasada década fue de 300.000 has. anuales). Para 1997, la proporción de área de tierra cubierta por bosques (altos) se redujo al 7%. ▪ Actualmente la economía basada en la soja y el algodón, además de la deforestación inicial, produce degradación paulatina y permanente de suelos, erosión y sedimentación de recursos hídricos. ▪ Las áreas de tierras protegidas para mantener la diversidad biológica actualmente representan menos del 5% del total de la superficie del Paraguay ▪ Casi la mitad de la población carece de agua potable, a pesar del aumento de la cobertura que, entre 1992 y 2002, pasó de 25% a 53 %. Las mayores diferencias se dan entre zonas geográficas con 80% de cobertura urbana y 21 % en la rural respectivamente. 	Potencialmente Probable	<p>Para lograr un eficiente combate al VIH/SIDA y otras infecciones de transmisión sexual así como al paludismo y la tuberculosis, entre otras cosas, es necesario:</p> <ul style="list-style-type: none"> • ampliar la cobertura de la red de servicios de salud • apoyar la asignación de recursos técnicos y financieros para la provisión de servicios de salud y medicamentos tanto para el VIH/SIDA y las infecciones de transmisión sexual, como para la prevención y el tratamiento del paludismo y la tuberculosis; • adecuar el marco legislativo sobre el VIH/SIDA • mejorar la coordinación de los programas existentes, privilegiando acciones de prevención que incluyan campañas de difusión de información, comunicación masiva y educación; • Fortalecer la articulación de con redes de ONGs con sector privado y organismos de cooperación, para asegurar la sostenibilidad de programas de salud sexual y reproductiva • apoyar el desarrollo de campañas de información, prevención y educación, principalmente a jóvenes, sobre el VIH/SIDA y las infecciones de transmisión sexual; • promover una mejor interacción entre los programas de lucha contra la pobreza y los de nutrición, agua potable y saneamiento • Apoyar la descentralización y mejoramiento en la gestión de los servicios de salud con participación de las comunidades.

<p>7. Asegurar un medio ambiente sostenible</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Haber logrado en el 2015 que todas las políticas y programas del país hayan integrado los principios del desarrollo sostenible y se haya revertido la pérdida de recursos naturales ambientales ▪ Reducir en 2/3 la proporción de la población sin acceso al agua potable entre 1990 y 2015 		<p>Poco Probable</p>	<p>Como medidas para asegurar la sostenibilidad del medio ambiente en Paraguay se requieren los siguientes aspectos, entre otros:</p> <ul style="list-style-type: none"> • apoyar la definición y puesta en práctica de una política ambiental nacional fortaleciendo la institucionalidad del sector y su marco normativo con mecanismos de concertación entre instituciones públicas y privadas; • promover una amplia participación ciudadana en la gestión ambiental; • apoyar la adquisición de tierras destinadas a conservación y áreas protegidas, para su manejo sostenible. • descentralizar las funciones para lograr una aplicación gradual de las normas que afectan a los sectores productivos, sobre todo al industrial; • mejorar el sistema de contabilidad de los recursos naturales y fortalecer institucionalmente a los programas de agua potable y saneamiento; • capacitar los recursos humanos de las instituciones gubernamentales y de la sociedad civil, potenciando la participación de la sociedad en planes y programas ambientales 	
---	--	-----------------------------	---	--

**ASSESSMENT OF THE LIKELIHOOD OF MEETING MILLENNIUM DEVELOPMENT GOALS
MERCOSUR COUNTRIES AND CHILE REPORTS 2000-2005**

Millennium Development Goals ⁴	Extreme Poverty		Education	Gender Equality	Child Mortality	Maternal Health	HIV/AIDS	Environmental Sustainability	Global Partnerships
	Poverty	Hunger							
Argentina									..
Brazil									..
Chile									..
Paraguay									
Uruguay ⁵									..

LIKELY
POTENTIALLY
UNLIKELY

⁴ Projections based on the Millennium Development Goals' Country Reports, in consultation with country teams. Check the reports at <http://www.undp.org/rblac/mdg>
 Status: 21 completed reports. 4 ongoing reports: Ecuador, Belize, Suriname, and Trinidad & Tobago. Note: Panama's MDGs Report does not provide projections.

⁵ National MDGs Report coordinated by the government. Translated from Spanish "idóneo, potencial, remoto"

.. Indicates no data available

FUENTE: UNDP: www.undp.org/rblac/mdg/CountrycomparisonsJune24.doc

Annexe 3

Paraguay – Tableau récapitulatif des contributions par bailleur

Coopération technique non remboursable au 30/06/2004 (source : Secrétariat technique de planification du gouvernement du Paraguay)

(Montants en USD)

Bailleur	Réduction de la pauvreté/ Développement rural	Santé	Éducation/Culture	Bonne gouvernance/ Modernisation institutionnelle	Ressources naturelles/ Environnement	Coopération économique	Divers
Union européenne							
CE	34.1	5.7	13.9	7.0			
Allemagne				11.9	25.8		
Espagne	4.5		6.1		0.2		0.6
France					1.1		
Italie			0.3				
U.S.A.		11.0		29.7	5.0		4.8
Japon		6.0	5.1	1.8	0.4	9.2	
Taiwan	15.3						
Canada	0.3	0.04	0.1			1.1	
BID*			2.4	7.3	0.9	4.9	
Agences des NU	10.2	0.8	2.7	6.9	10.0	1.3	7.9
Brésil			1.1				
Organisation des États Américains/OPS	0.3	0.7	0.1	1.5	0.1	0.1	0.2
Argentine		0.03	0.04		0.01		

* Banque interaméricaine de développement

Annexe 4

Paraguay – Profil Environnemental – Résumé

1. Suivant les dernières statistiques présentées au Forum Économique Mondial de Davos, le Paraguay se place en 2005, en 17^{ème} position parmi 146 pays selon l'Indice de Durabilité Environnementale avec une valeur de 59,7 dans un classement ayant 100 comme valeur maximale et 0 minimale.⁶ Dans le MERCOSUR, le Paraguay est le pays qui a obtenu l'indice le plus faible. L'Uruguay se place en 3^{ème} position du classement tandis que l'Argentine est en 9^{ème} et le Brésil en 11^{ème}. La Bolivie, autre pays voisin du Paraguay, se place en 20^{ème} position.

2. Le Paraguay comporte deux grandes divisions géographiques : la partie occidentale ou Chaco qui occupe 61% de la superficie et qui comprend 3% de la population et la région orientale, portant sur 39% du territoire avec 97% des habitants. La caractéristique géologique structurelle du Paraguay est son asymétrie. La région orientale se trouve sur la première formation et le Chaco sur la deuxième. Les sols des deux régions naturelles du Paraguay sont fort différents; c'est un facteur important qui détermine leur utilisation. Le climat du Paraguay peut être qualifié comme subtropical continental.

3. Le Paraguay est une mosaïque d'habitats différents où les espèces qu'ils abritent sont autant des types tropicaux que tempérés. La région du Chaco, beaucoup moins peuplée que la région orientale, a l'écosystème biologique le plus diversifié du pays, bien que cette diversité et cette richesse soient sérieusement mises en danger par la pression exercée par la chasse sportive et l'extension des frontières agricoles de production d'alimentation vivrière.

4. En matière hydrologique, la ressource en eau du Paraguay est de 63.000m³/habitant/an, une situation privilégiée, constitue la plus élevée d'Amérique Latine après la Guyane et le Surinam. Le pays est entièrement situé dans le bassin de la Rivière de l'Argent disposant d'un réseau hydraulique dense de 3.100.000 Km², le quatrième au niveau mondial, constituant au niveau international, un des systèmes hydrographiques les plus importants hors du contexte européen. Le potentiel disponible dans le cadre de MERCOSUR amène de grands espoirs et des possibilités de se transformer en véhicule du développement régional. L'aquifère Guaraní, considéré comme un des plus grands réservoirs souterrains d'eau douce de la planète, s'étend depuis le bassin sédimentaire du Paraná au bassin Chaco, occupant approximativement 1,2 million de Km², dont 71.700km² en territoire paraguayen.

5. Les principaux problèmes environnementaux du Paraguay sont : (i) la conversion indiscriminée des terres pour utilisation agricole et la déforestation excessive ; (ii) la perte de la biodiversité avec une réduction alarmante de la faune sauvage ; (iii) la pollution des eaux et des sols causée par les déchets des résidus industriels et domestiques non traités et par le faible contrôle des écoulements agricoles ; et (iv) la construction de barrages, la sédimentation et autres modifications des parcours des rivières principales ; (v) la faiblesse institutionnelle en matière de milieu environnemental.

6. L'important investissement public dans l'infrastructure de transport en région orientale à partir des années soixante-dix combiné aux appuis directs de l'État à la production agricole et à la culture cotonnière ont particulièrement favorisé l'expansion de la frontière agricole, transformant ce secteur en vrai moteur de l'économie. Cette expansion a toutefois provoqué une dégradation accélérée des ressources naturelles du pays. La forêt paraguayenne, une des plus grandes d'Amérique Latine, a souffert du plus grand taux de déforestation de l'Amérique du Sud. Cette pression exercée sur les forêts paraguayennes n'a pas diminué ces dernières années, et, suivant les chiffres officiels publiés par la FAO, le taux de déforestation annuel a augmenté de 2,5% à 2,7% dans les années 1980-90 et 1990-95. À ce problème de déforestation, il faut ajouter un sérieux problème potentiel de dégradation croissante et d'érosion continue des sols dans les zones de production agricole, à cause des pratiques productives utilisées et un manque d'utilisation des techniques de gestion adéquates des sols.

⁶Le 25 janvier 2005, au Forum Économique Mondial de Davos, l'on a présenté une nouvelle version de l'Indice d'Aptitude à soutenir des opérations prolongées Environnementales (ESI par ses sigles en Anglais) qui inclut 146 pays. La Finlande occupe la première place, suivie par la Norvège, l'Uruguay, la Suède et l'Islande. Avoir obtenu une ponctuation haute dans l'ESI est attribué à la disponibilité de dotations substantielles en ressources naturelles, la basse densité démographique et à une gestion juste en matière environnementale et de développement. À la fin de ce rapport, on présente davantage de détails sur l'ESI et la fiche de pays correspondant au Paraguay.

7. L'absence d'opportunités et la pauvreté croissante du secteur rural, y ajoutant la croissance démographique rapide, ont déplacé énormément d'habitants des zones rurales vers les villes principales du pays. Cette migration a provoqué un processus incontrôlé d'urbanisation, sans planification et aucune mise à disposition de services d'eau potable adéquats, de fourniture d'énergie et collecte de déchets solides ou liquides, contribuant à la dégradation des zones urbaines.

8. La stratégie à long terme doit aller au-delà du développement d'une agriculture extensive, soulignant des augmentations de productivité et l'utilisation adéquate des sols pour assurer la préservation de la richesse environnementale des biotopes et la viabilité de leur croissance économique.

9. En matière de normes au niveau régional, grâce à des réunions spécifiques, on a avancé au niveau de l'harmonisation de la législation environnementale entre les pays du MERCOSUR. Au Paraguay, le Parlement a édicté en 2000, une nouvelle loi (Loi 1561/00) permettant la création du Système National de l'Environnement (SISNAM) constitué par des organismes publics du gouvernement central, des niveaux départemental et municipal ayant compétence en matière environnementale. Sont également intégrées au SISNAM les organisations privées telles que les unions patronales et les organisations non gouvernementales. L'objectif de cet organisme est la coordination des efforts pour répondre avec efficience et efficacité aux objectifs tracés par le gouvernement en matière de politique environnementale.

10. La même Loi 1561/100 a permis la création du Conseil National de l'Environnement et du Secrétariat de l'Environnement. En 2003, le SEAM a élaboré la Stratégie Nationale et Plan d'Action pour la Conservation de la Biodiversité du Paraguay (ENPAB)⁷. Cette initiative a eu l'appui du PNUD au travers de la « *Global Environment Facility* » (PNUD/GEF). L'ENPAB s'inscrit dans les engagements pris par le Paraguay comme signataire de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), éléments ratifiés par la Loi N° 253/93. Son principe stratégique consiste à identifier les grands objectifs et indiquer les directions principales à suivre à long terme, tandis que le plan d'action indique les mesures et les activités plus spécifiques à mettre en pratique pour la préservation et l'utilisation durable de la diversité biologique

11. Assurer une gestion plus efficace de conservation, préservation et utilisation durable des ressources naturelles dépend du renforcement institutionnel du Secrétariat de l'Environnement, du SISNAM et du Conseil National de l'Environnement, y incluant la définition et la mise en œuvre de la politique environnementale, avec des lignes budgétaires initiales suffisantes. Il faut également faire avancer la construction de la comptabilisation environnementale et assurer une plus grande transparence en matière d'utilisation des ressources publiques.

12. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à la diminution de la pression négative sur les ressources naturelles : (i) la reconversion des processus productifs en introduisant des principes environnementaux ; (ii) l'octroi de droits clairs en matière de propriété terrienne et le développement adapté de son marché ; (iii) le renforcement du cadre institutionnel et légal pour la gestion environnementale adéquate du pays (iv) l'insertion active de la société civile dans la gestion environnementale, la renforçant.

13. Le Rapport du Paraguay pour la réalisation des Objectifs du Millénaire (OMD), publié en 2004, indique pour la préservation de son environnement, la nécessité d'appliquer, entre autres, les mesures suivantes :

- Appui de la définition et la mise en œuvre d'une politique environnementale nationale, renforçant le caractère institutionnel du secteur et son cadre normatif avec des mécanismes de concertation entre les institutions publiques et privées;
- Promotion pour une vaste participation des citoyens dans la gestion environnementale;
- Appui à l'acquisition de terres destinées à la conservation de zones protégées et leur gestion durable;
- Décentralisation fonctionnelle pour aboutir à une mise en œuvre progressive des normes qui réglementent les secteurs productifs, l'industrie en particulier;
- Amélioration du système de comptabilisation des ressources naturelles et renforcement institutionnel en matière des programmes d'accès à l'eau potable et l'assainissement;
- Formation des ressources humaines des institutions gouvernementales et de la société civile, renforçant la participation de la société aux plans d'action et programmes environnementaux;
- Donner la priorité à l'augmentation de la couverture en eau potable et l'assainissement, avec action préférentielle sur la population la plus exclue.

⁷ GEF-SEAM 2003.

Annexe 5

Consultations des acteurs non gouvernementaux et des représentants des entités locales

1. Une phase très importante de la programmation est la consultation des acteurs locaux qui représentent les organismes non étatiques et de la société civile. Pour la mise en valeur de cette phase du plan d'action, les consultants ont tenu des réunions de coordination avec la Délégation de la Commission européenne au Paraguay et le Secrétariat Technique de Planification – STP.

On a décidé de réaliser trois ateliers régionaux dans différents coins du pays pour aborder un sujet particulier dans chaque atelier. Ceux-ci ont été effectués le 17 mars à Encarnación, le 21 mars à Asunción et le 22 mars 2005 à Concepción.

2. L'équipe de consultants avec un représentant de la Délégation ont pris part à une journée de travail avec les experts du Secrétariat Technique de Planification de la Présidence de la République (STP) afin d'établir l'agenda de travail des ateliers ; il en résulte un schéma d'organisation des événements comme suit : à Asunción la contrepartie en charge serait le STP, tandis qu'à Encarnación et à Concepción les consultants devraient coordonner l'agenda avec les secrétariats locaux du gouvernement respectifs.

3. La participation aux événements a été très élevée et partout les représentants étaient qualifiés. À Encarnación on a enregistré 66 participants, 36 à Asunción et 55 à Concepción. La qualité des participants et leur diversité permettent de conclure que ces ateliers ont atteint leur objectif. À ce propos, il faut différencier les représentants institutionnels, le patronat et les organisations ou acteurs de premier niveau.

6. L'atelier d'Encarnación (Intégration économique régionale et internationale) a été présidé par le Gouverneur d'Itapúa qui a procédé à l'ouverture de la session. La représentante de la Délégation de Montevideo, Mme. Diana Acconcia, a ensuite posé le problème de l'intégration économique du point de vue de la CE et en accord avec les postulats de Guadalajara. Le représentant du STP, Mr. Víctor Antonio Páez, a présenté au public le programme de compétitivité. Par la suite, le représentant de la Délégation a de nouveau pris la parole pour présenter la Note de Synthèse relative à l'offre de coopération CE pour la période 2007 – 2011. Le public est ensuite intervenu finalement avec des questions et des notes en général, pour donner lieu à l'analyse FODA sur la thématique de l'intégration.

7. Avec l'atelier d'Asunción, la session a été ouverte par le Directeur Général Carlos Jaune, représentant Mme la Ministre du STP. Par après, le responsable pour la Coopération CE de la Délégation, Mr. Juan Planas, a abordé la problématique de l'éducation, tel que présenté dans cette même Annexe, et a introduit quelques concepts sur la coopération au développement CE. Ensuite, un représentant des consultants, Mr. Dominique Demelenne (auteur de cette Annexe) a couvert les éléments en détail pour ensuite aborder les interventions du public et l'exercice FODA.

8. La session de Concepción a été initiée par Mme le Gouverneur de la région, suivie par une introduction à la problématique environnementale donnée par M. Juan Planas, pour passer immédiatement aux interventions du public. Ensuite, pendant l'analyse FODA, un rapport sur le développement agricole et l'environnement a été exposé par le représentant technique de la Délégation CE, Mr. Daniel Vasconsellos, et Mr. Carlos Calcopietro est intervenu pour répondre aux questions des participants.

9. La synthèse des délibérations, de tous les rapports, critiques et suggestions des participants des trois ateliers, soit un total de 157 personnes, y compris les recommandations exprimées par l'équipe de consultants ont été consignées dans le Rapport de la Phase I. En résumé, on peut affirmer que ces réunions ont contribué à confirmer la nécessité impérieuse pour le Paraguay d'améliorer la formation du capital humain dans son sens le plus large. L'appui à la réalisation des ODM en matière d'éducation est cohérent avec le pilier "Cohésion Sociale" de Guadalajara. Il faut aussi souligner la grande importance du fait qu'un pays comme le Paraguay sache correctement gérer son environnement et l'insertion de son économie dans l'environnement régional et international. Cette nécessité est aussi reconnue comme un des axes prioritaires des politiques actuelles du gouvernement paraguayen.

10. En corollaire de ce rapport, les éléments apportés par les séminaires ont été réuni en croisant l'information de chaque évènement, les regroupant en concordance avec les quatre axes proposés par la CE:

- *Premier secteur prioritaire de concentration : l'Éducation.*

- La coopération de la CE ne peut pas se limiter au seul Ministère de l'Éducation mais doit englober tout cadre lié au développement de la connaissance.
- Soutien aux programmes de mise en œuvre du processus d'enregistrement des enfants, actuellement inexistant, pour leur permettre l'accès à l'éducation de base.
- Aide dans le domaine de l'éducation technique et la formation professionnelle suivant les besoins du marché et de l'intégration économique.
- Inclure l'enseignement à distance dans les stratégies d'appui à l'éducation scolaire de base.
- Assistance à la création de fonds pour le financement de bourses d'étude et la réorganisation de leurs critères d'octroi.
- Favoriser les programmes pour l'incorporation de la perspective de genre dans le renforcement de la gestion scolaire.
- Aide à l'amélioration de l'utilisation de réseaux informatiques tels que l'Internet, avec formation des ressources humaines et l'introduction des TIC dans tous les domaines éducatifs.
- Appui au renforcement des politiques de sensibilisation de la population scolaire aux ressources naturelles au niveau local et national.

- *Second secteur prioritaire de concentration : l'Intégration Économique.*

- Renforcer l'appui à la formation *de clusters* productifs (entamé par le programme de Compétitivité financé par la CE).
- Améliorer l'accès à l'information sur les opportunités d'intégration commerciale et productive, les conditions nécessaires à l'exportation et les structures de facilitation existantes.
- Aider le Paraguay dans les négociations internationales destinées à aplanir les contraintes non tarifaires.
- Soutenir la formulation de politiques d'intégration avec les zones transfrontalières proches.
- Financer les programmes de qualification en techniques de négociation pour chefs d'entreprise et producteurs.
- Soutenir le renforcement de l'alliance entre les entreprises, de l'éducation tertiaire et de l'État.
- Aide aux programmes de certification liés à la consommation de produits organiques.
- Soutenir des programmes de renforcement des stratégies de commercialisation du bois.

- *Premier axe transversal : l'Environnement :*

- Soutien au renforcement institutionnel local pour la gestion des ressources naturelles.
- Soutien aux actions de concrétisation de l'ordre territorial, dont l'assainissement cadastral et le relevé des caractéristiques environnementales de la région.
- Soutien aux actions entamées pour la récupération des forêts et sols.
- Soutien aux programmes d'amélioration du monitoring de la déforestation.
- Soutien aux programmes de récupération d'impact de la déforestation dans les écosystèmes locaux.
- Assistance aux programmes pour la récupération des espèces menacées de la faune et la flore.
- Soutien aux actions de monitoring de la pollution fluviale et la qualité de l'eau en général.
- Soutien à l'amélioration du monitoring préventif du processus de salinisation et de désertification.

- *Second axe transversal : Le renforcement de l'Institutionnalité :*

- Soutien de la coordination gouvernementale des initiatives d'intégration et l'appui à la production.
- Soutien au renforcement du système d'accréditation des institutions éducatives et à la création d'un système de certification de la qualité de l'enseignement.
- Soutien au renforcement institutionnel local pour la gestion des ressources naturelles.
- Soutien au développement institutionnel d'instances de régulation et de contrôle du transport fluvial en matière de pollution potentielle.
- Faciliter la création d'instances locales de certification des produits organiques.
- Soutien aux institutions responsables et les secteurs de la société civile impliqués dans la pêche industrielle, pour la recherche des bases légales du fondement technique de gestion de la ressource.

Annexe 6

CR Réunion des représentants de la Commission et du gouvernement du Paraguay

En date du 3 mai 2005, s'est tenue une réunion entre les représentants de la Commission européenne et du gouvernement du Paraguay au Ministère des Relations Extérieures.

A cette occasion, il fut précisé que l'Accord Cadre de Coopération signé en 1992 par l'Union européenne (UE) et le Paraguay sert de base non seulement pour les projets, mais aussi pour l'approfondissement des relations bilatérales entre les deux entités. L'on a ensuite signalé que dans le Document de Stratégie du Pays (DSP) se trouve le processus d'élaboration des consultations avec les secteurs officiels et privés qui devront trouver leur conclusion avant le Sommet de Vienne qui se tiendra en 2006.

La proposition de programmation pluriannuelle reprise dans le DSP indique deux secteurs prioritaires du sommet de Guadalajara qui sont cohérents avec les Objectifs de Développement le Millénaire, à savoir l'éducation, volet essentiel à la cohésion sociale, et l'intégration économique. Le DSP se profilera à l'horizon d'une période de 7 années tenant compte de la nécessité de définir la proposition du gouvernement paraguayen pour que l'UE puisse répondre aux priorités du pays.

Les thèmes importants relevés par les représentants du gouvernement du Paraguay sont la lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale, la réforme de l'éducation et l'intégration économique. Ces points dans leur ensemble ont pour objet, d'une part, l'accès de la population aux services de base et, d'autre part, l'amélioration de l'enseignement et de la qualification professionnelle du Paraguay.

Liste des participants

- | | |
|-------------------------|--|
| • Enrique Insfran | Ministère des Relations Extérieures. |
| • Rodrigo Velásquez | Ministère des Relations Extérieures. |
| • Oscar Cáceres | Ministère de l'Industrie et du Commerce. |
| • Jorge Dallman | Ministère de l'Industrie et du Commerce. |
| • Gladys V. Florentín | Ministère l'Éducation et du Culte. |
| • Aura Vallejos | Ministère l'Éducation et du Culte. |
| • Mirta Castellani | Secrétariat Technique de Planification. |
| • Aida Romarin | Ministère l'Industrie et du Commerce. |
| • Jorge R Díaz | Ministère des Relations Extérieures. |
| • Laviero Balmelli | Ministère des Relations Extérieures. |
| • María Teresa Pino | Ministère l'Industrie et du Commerce. |
| • Carmelo Aranda | Secrétariat Technique de Planification. |
| • Fernando Masi | Ministère des Finances. |
| • José Buttner | Ministère des Finances. |
| • Nimia da Silva | Ministère des Relations Extérieures. |
| • Rubén Ramírez Lezcano | Ministère des Relations Extérieures. |
| • Federico Barrios | Secrétaire de l'Action Sociale. |
| • César García Alvarez | Commission européenne. |
| • Joaquín G. Ducay | Commission européenne. |
| • Juan Planas | Commission européenne |

Annexe 7

Données relatives à la coopération CE au Paraguay (Source AIDCO)

Pays	PARAGUAY
Délégation	URUGUAY

SITUATION DES ENGAGEMENTS ET DES PAIEMENTS ET PORTFOLIO DES PROJETS

Exécution financière période 2000-2005

(M€)	2000	2001	2002	2003	2004	2005 (1)	Total
Engagements	1	1,3	1,4	1	13	0	17,7
Paiements	5	8,3	10,4	5,1	3,6		32,4

Portfolio des projets en exécution et /ou démarrage (2):

Lignes budgétaires	Titre ligne	Nombre projets	(M€)
Géographiques			
190901	<i>Coopération Fin. et Technique</i>		
190902	<i>Coopération Economique</i>	1	13
190903	<i>Réfugiés</i>		
190904	<i>Réhabilitation</i>		
Non Géographiques		Nombre contrats	
190204	<i>Mines antipersonnel</i>		
190211	<i>Lutte drogues</i>		
190403	<i>DDHH et Torture</i>		
210201/210202	<i>Sécurité Alimentaire</i>		
210203	<i>ONG</i>	8	4
210205	<i>Env. Forêts Tropicales</i>		
210206	<i>Genre</i>		
21020702/03/04	<i>Santé (Maladies pauvreté, santé reproductive et SIDA)</i>		
210213	<i>Coop.Décentralisée</i>		
		TOTAL	17

(1) Projets engagés sur programmation 2005

(2) Projets en cours ou en phase de démarrage à l'exclusion des projets terminés (montants engagés)

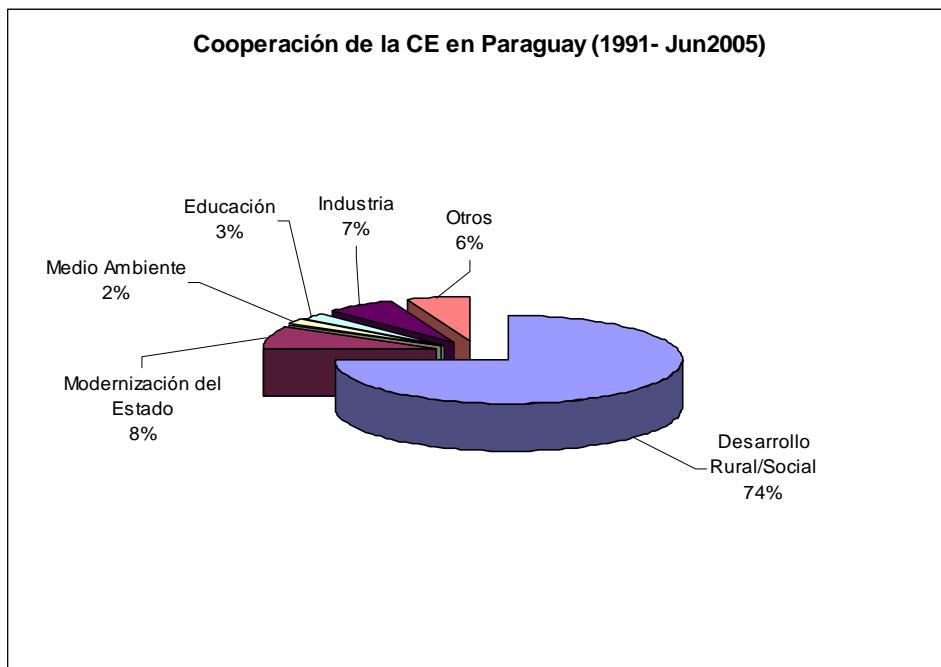
Annexe 7 bis

Historique de la coopération de la CE avec le Paraguay (Source DCE Paraguay)

Periodo comprendido desde el año 1991 a junio del 2005

Cooperación por Sectores	Euros	%
Desarrollo Rural/Social	69.958.402	74,73
Industria	6.228.503	6,65
Viviendas	1.508.000	1,61
Elecciones	355.000	0,38
Turismo	338.000	0,36
Integración Regional	455.000	0,49
Educación	2.375.860	2,54
Modernización del Estado	7.746.922	8,27
Ayuda Humanitaria	2.354.000	2,51
Medio Ambiente	1.921.319	2,05
Lucha contra las Drogas	288.000	0,31
Ciencia y Tecnología	90.000	0,10

Total	93.619.006	100,00
--------------	-------------------	---------------



Annexe 8

Carte du Paraguay



Annexe 9

Fiche de présentation du Paraguay

Dénomination officielle :

République du Paraguay

Géographie

Superficie: 406 752 km² (soit plus ou moins 90 % de la superficie de la Suède).

Capitale: Asunción (513 399 habitants). *Autres grandes villes:* Ciudad del Este, Encarnación, San Lorenzo, Capiatá, Fernando de la Mora.

Relief: à l'est du fleuve Paraguay: prairies, collines boisées, forêts tropicales; à l'ouest du fleuve Paraguay (Chaco): plaine basse et marécageuse.

Climat: tempéré à l'est du fleuve Paraguay, semi-aride à l'ouest.

État et gouvernement

Régime : république constitutionnelle

Indépendance : mai 1811

Constitution : juin 1992

Langues officielles : espagnol et guarani.

Pouvoirs : *exécutif*: le président; *législatif*: le Sénat (45 sénateurs) et la Chambre des députés (80 sièges); *judiciaire* : la Cour suprême.

Circonscriptions administratives : 17 départements, une capitale.

Partis politiques : Asociación Nacional Republicana (Colorado, association nationale républicaine), Partido Liberal Radical Auténtico (parti libéral radical authentique), Encuentro Nacional (rencontre nationale), País Solidario (pays solidaire) et divers autres petits partis non représentés au congrès.

Suffrage : universel et obligatoire de 18 à 75 ans.

Économie

Produit intérieur brut (PIB) 2005: 7 100 millions USD

Taux de croissance annuelle (2004): 2,9 %

PIB par habitant (2005): 1 155 USD

Population active (2001): 2,6 millions : 45 % dans l'*agriculture* ; 31 % dans l'*industrie et le commerce* ; 19 % dans les *services* ; 4 % dans l'*administration* .

Ressources naturelles : sites hydroélectriques, forêts.

Agriculture (27 % du PIB). Production de soja, coton, viande, céréales, canne à sucre.

Terres cultivables : 9 millions d'hectares, dont 30% sont exploitées.

Industrie (14 % du PIB). Types : sucrière, ciment, textiles, boissons, produit du bois.

Commerce :

Exportations de biens et de services (2003): 32 % du PIB; soja, viande et produits à base de viande, farine, cuir, coton, huile végétale. Principaux marchés (2004): Brésil (37 %), Uruguay (17 %)

Importations de biens et de services (2003): 47 % du PIB; machines, combustibles et lubrifiants, pièces et accessoires de transport, produits chimiques et pharmaceutiques, boissons et produits du tabac.

Principaux fournisseurs (2004): Brésil (31 %), Argentine (23 %).

Population :

Habitants (données FNUAP 2005): 6 200 000.

Taux de croissance démographique annuelle : 2,3% (projection 1999-2015, PNUD).

Groupes ethniques : 95% de métis d'ascendance espagnole et indigène.

Religions : 90% catholique romaine; mennonites et autres religions protestantes.

Scolarité : 6 ans obligatoires. Taux de scolarisation : 86,6%. Taux d'alphabétisation : 91,6%.

Santé : mortalité infantile, 27/1 000. Espérance de vie : 68 ans pour les hommes; 72 ans pour les femmes.

La population paraguayenne est inégalement répartie dans le pays. Une grande majorité vit dans la région orientale, principalement dans un rayon de 160 kilomètres autour de Asunción, la capitale et la plus grande ville. Dans la région du Chaco, qui représente environ 60% du territoire, on recense moins de 2 % de la population. En dépit de l'installation de nombreuses colonies d'Allemands, de Japonais, de Coréens, de Chinois, d'Arabes, de Brésiliens et d'Argentins, le Paraguay possède, sur le plan ethnique, culturel et social, une des populations les plus homogènes d'Amérique du sud. Une très grande majorité de la population est d'ascendance métisse espagnole et guarani. Le Paraguay se caractérise sur le plan culturel par l'importance et la prévalence effective du bilinguisme. Ainsi 90 % des habitants comprennent le guarani et 75% des Paraguayens parlent couramment l'espagnol.

Annexe 10

Liste des acronymes du DSP du Paraguay

@lis:	Alliance pour la société de l'information
AA :	Accord d'association
AL :	Amérique latine
ALBan :	Programme de bourses de formation de haut niveau de l'Union européenne pour l'Amérique Latine
ALC :	Amérique latine et Caraïbes
ALFA :	Amérique latine - Formation académique
ALINVEST :	Programme de réunions d'entreprises sur la coopération économique
APD :	Aide publique au développement
BID :	Banque interaméricaine de développement
BM :	Banque mondiale
CAD/OCDE:	Comité d'aide au développement de l'OCDE
CDB :	Convention sur la diversité biologique
CE :	Commission européenne
Coop Ec:	Coopération économique
CF :	Convention de financement
CTF :	Coopération technique et financière
DAC/OCDE :	Development Assistance Committee de l'OCDE
DF:	Décision de financement
DIPLANP:	Direction du plan de la stratégie de lutte contre la pauvreté, l'exclusion et l'inégalité/ <i>Dirección del Plan de la Estrategia de Lucha contra la Pobreza, la Exclusión y la Desigualdad</i>
DSP :	Document de stratégie par pays
DSR	Document de stratégie régionale
EM :	État membre
ENPAB :	Stratégie nationale et plan d'action pour la conservation de la biodiversité du Paraguay
ENREPD:	Stratégie nationale de réduction de la pauvreté et de l'inégalité/ <i>Estrategia Nacional de Reducción de la Pobreza y la Desigualdad</i>
ESI :	Indicateur de durabilité environnementale
EuropeAid:	Office européen de coopération
FAO :	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (<i>Food And Agriculture Organisation</i>)
FMI :	Fonds monétaires international
FNUAP :	Fonds des Nations unies pour la population
FODA:	<i>Fortalezas, Oportunidades, Debilidades y Amenazas (Forces, opportunités, faiblesses et menaces)</i>
GDI:	Indicateur de développement différencié par sexe/ <i>Gender-related development index</i>
GEF:	Fonds pour l'environnement mondial/ <i>Global Environment Facility</i>
IDH :	Indice de développement humain
LB:	Ligne budgétaire
Mercosur :	Marché commun du Sud
MoU :	Protocole d'accord/ <i>Memorandum of Understanding</i>
NRF:	Nouveau règlement financier
MST :	Maladies sexuellement transmissibles

OCDE :	Organisation de coopération et de développement économiques
OEA :	Organisation de États américains
OMC :	Organisation mondiale du commerce
OMD	Organisation mondiale des douanes
OMD :	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG :	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA :	Programme de l'ONU destiné à coordonner l'action des différentes agences spécialisées de l'ONU pour lutter contre la pandémie de SIDA
OPS :	Organisation panaméricaine de la santé
PAC :	Politique agricole commune
PAMAP :	Plan d'action pour la modernisation de l'administration publique
PIB :	Produit intérieur brut
PIN :	Programme indicatif national
PME :	Petites et moyennes entreprises
PNUD :	Programme des Nations unies pour le développement
PPA	Parités de pouvoir d'achat
R&D/R+D :	Recherche et développement
SANCO :	DIRECTION GÉNÉRALE « Santé et protection des consommateurs » de la CE
SIDA :	Syndrome d'immunodéficience acquise
SISNAM :	Système national de l'environnement
STP :	Secrétariat technique de planification
UE :	Union européenne
URBAL :	Programme de développement urbain
UTMAP :	Unité technique du conseil présidentiel de modernisation de l'administration publique
VIH :	Virus de l'immunodéficience humaine